

# Cap sur le podium

*Merci Sektoui & Co !*



Page 23

*Youssef Aïdi : Le débat à la commission thématique a focalisé une large marge de discussions institutionnelles et publiques autour du secteur touristique*



Page 2

**Ouf !**  
**Quelle chaleur !**  
*Les travailleurs de plus en plus exposés au stress thermique*



Page 3

*Lors des travaux de la commission thématique provisoire chargée de la préparation de la séance annuelle de l'évaluation et du débat autour des politiques publiques relatives au secteur touristique*

## *Youssef Aïdi : Le débat a focalisé une large marge de discussions institutionnelles et publiques autour du secteur touristique*



Lors de la tenue de la réunion parlementaire dédiée à la discussion du rapport de la commission thématique provisoire chargée de la préparation de la séance annuelle de l'évaluation et du débat autour des politiques publiques relatives au secteur touristique, le président du Groupe socialiste-Opposition itihadie à la Chambre des conseillers, Youssef Aïdi, a souligné que cette question a requis une large marge de débat institutionnel et public du fait qu'elle constitue le pôle moteur d'une multitude de secteurs vitaux sur lesquels sont focalisées les grandes orientations stratégiques de notre pays.

Cela est d'autant plus crucial, a développé le conseiller parlementaire itihadie, que son importance provient de son interférence avec le Produit intérieur brut (PIB), de sa faculté participative dans le processus d'amélioration du niveau de vie des citoyens mais aussi dans « le renforcement du rayonnement historique et culturel du Royaume marocain chérifien qui s'étend sur plus de 12 siècles et se distingue par ses atouts touristiques, culturels et patrimoniaux faisant de lui la première destination pour les touristes étrangers dans le continent africain et la région méditerranéenne ».

Le président du Groupe socialiste-Opposition itihadie à la Chambre des conseillers a indiqué, dans cette veine, que la quasi-totalité des plans de développement économique a été marquée depuis le gou-

vernement d'Abdallah Ibrahim par la place centrale du secteur touristique et de tous les efforts et tentatives ambitieuses visant à élever sa contribution dans l'économie nationale, en en faisant un levier intégré et un facteur essentiel parmi toutes les composantes de l'élan économique escompté.

L'événement fondateur de la politique touristique au Maroc, a-t-il précisé, fut l'organisation du premier Colloque national du tourisme à Marrakech en date du 10 janvier 2001, sous les Hautes instructions et avec la présence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Youssef Aïdi a mis en avant, à ce propos, que ce forum a eu un rôle crucial dans l'initiation d'une nouvelle étape de la politique touristique et dans un réel démarrage de ce processus inédit. D'ailleurs, a-t-il indiqué, lors de ce grand événement, il fut procédé à la signature de l'Accord-cadre « vision 2010 » entre le gouvernement et l'Union générale des entreprises du Maroc, consacrant, à juste titre, cette posture d'événement fondateur de la politique touristique du pays.

Toutefois, a enchaîné le président du Groupe d'opposition de l'USFP, et en dépit de la crise financière qui a lourdement affecté les économies des pays avancés les poussant à annoncer et adopter des plans d'austérité impactant le quotidien des ménages et les acculant à réduire leurs budgets et en diminuer les quotas de voyages, il fut procédé à cette

grande entreprise.

Ainsi, même dans ce contexte général de marasme économique et social, la marche du développement fut mise sur les rails, a-t-il mis en relief...

D'autre part, Youssef Aïdi a fait observer, à cet égard, qu'en vue de dépasser toutes les difficultés et de se pencher sur les raisons du non aboutissement aux objectifs escomptés, l'Etat a procédé au lancement d'une nouvelle politique touristique « vision 2020 ».

Néanmoins, regrette le conseiller parlementaire usfpiste, cette stratégie peine toujours à atteindre les résultats tant attendus, le fait est que la tendance régressive qui a marqué l'activité touristique au niveau national au cours de la période 2011-2019 a révélé de grosses défaillances quant aux réalisations face aux objectifs fixés dans la « vision 2020 » (...)

Aïdi a relevé que les ministères compétents successifs n'ont pas effectué, face à ce fait anachronique, d'opérations d'évaluation des résultats de ladite vision de même qu'ils n'ont pas prêté attention aux sonnettes d'alarme tirées par les médias autour de supposées manœuvres de dépréciation en la matière (...).

A cet effet, « il aurait été fructueux, souligne le président du Groupe socialiste-Opposition itihadie à la Chambre des conseillers, de recourir à une méthodologie bien étudiée et globale, qui tienne compte des enjeux et des futures opportunités, s'appuyant sur ce qui suit :

- La mise en avant d'objectifs

clairs mesurables de manière à faciliter l'évaluation du progrès réalisé et déterminer le niveau des résultats atteints.

- L'association de toutes les parties concernées ...

- L'assurance de la disponibilité des ressources financières et humaines nécessaires pour la réussite de la stratégie...

- La capacité d'adaptation aux changements économiques, sociaux et politiques et de modernisation continue des procédés de travail.

- La mise en place d'un système de contrôle et d'évaluation tournante et la révision de la stratégie en fonction des résultats.

- La concentration sur la durabilité environnementale, sociale et économique...

- La mise en œuvre d'un plan de communication efficient...

- L'étude des succès et échecs précédents pour en tirer profit ()

- La mise en œuvre de plans d'action détaillés englobant les activités et les mesures recommandées pour la réalisation des objectifs (d'étape).

Et de conclure que le Groupe socialiste-Opposition itihadie approuve la teneur des recommandations et suggestions du rapport de la commission, considérant que ces dernières sont en tout état de cause efficaces et rationnelles et que leur activation sera un nouveau moteur à même de développer le secteur touristique dans notre pays...

Rachid Meftah

# Ouf ! Quelle chaleur !

*Les travailleurs de plus en plus exposés au stress thermique*



Le stress thermique accable un nombre croissant de travailleurs dans le monde, constate l'Organisation internationale du travail (OIT) dans un nouveau rapport mettant en garde contre l'augmentation du nombre d'employés exposés à la chaleur excessive.

«La chaleur est un tueur silencieux qui menace la santé et la vie de plus en plus de travailleurs dans toutes les régions du monde», affirme l'agence spécialisée des Nations Unies s'occupant des questions relatives au travail, à l'emploi et aux normes sociales dans le monde entier.

Selon le rapport intitulé «Heat at work: Implications for safety and health», (La cha-

leur au travail: Implications pour la sécurité et la santé), de nouvelles données montrent que les régions qui n'étaient pas habituées à des chaleurs extrêmes seront confrontées à des risques accrus, tandis que les travailleurs des climats déjà chauds seront confrontés à des conditions de plus en plus dangereuses.

## La crise du stress thermique s'accélère

En effet, «le rapport indique que les travailleurs d'Afrique, des Etats arabes et d'Asie-Pacifique sont le plus souvent exposés à une chaleur excessive», comme le relève l'organisation internationale précisant que 92,9%, 83,6% et 74,7% de la main-d'œuvre respective sont concernés dans ces régions.

L'analyse des données les plus récentes disponibles (2020) suggère que ces chiffres sont supérieurs à la moyenne mondiale de 71%, poursuit l'agence onusienne.

D'après ledit document, les conditions de travail évoluent le plus rapidement en Europe et en Asie centrale où, entre 2000 et 2020, cette région a enregistré la plus forte augmentation de l'exposition à la chaleur excessive, la proportion de travailleurs concernés ayant augmenté de 17,3%. Ce qui correspond à près du double de la hausse moyenne mondiale.

Les Amériques, l'Europe et l'Asie centrale enregistrent, de leur côté, la plus forte hausse des accidents du travail dus au stress thermique depuis l'an 2000, avec des augmentations respectives de 33,3% et 16,4%.

Selon les explications de l'OIT, cela est peut-être dû à des températures plus élevées dans des régions où les travailleurs ne sont pas habitués à la chaleur.

Tueur invisible et silencieux, le stress thermique «peut rapidement provoquer une maladie, un coup de chaleur ou même la mort. Avec le temps, il peut également entraîner de graves problèmes cardiaques, pulmonaires et rénaux chez les travailleurs,



L'exposition à la chaleur excessive sur le lieu de travail dans les Etats arabes a affecté 83,6% de la main-d'œuvre, selon l'OIT

prévient l'organisation internationale rapportant qu'environ 4 200 travailleurs dans le monde ont perdu la vie à cause des vagues de chaleur en 2020.

Au cours de cette même année, 231 millions de travailleurs ont été exposés aux vagues de chaleur, traduisant une augmentation de 66% par rapport à 2000.

A noter toutefois que «neuf travailleurs sur dix dans le monde ont été exposés à une chaleur excessive en dehors d'une vague de chaleur et que huit accidents du travail sur dix dus à une chaleur extrême se sont produits en dehors des vagues de chaleur», comme le souligne le document.

Quoi qu'il en soit, alors que le monde continue de lutter contre la hausse des températures, le directeur général de l'OIT, Gilbert F. Houngbo, estime que «nous devons protéger les travailleurs contre le stress thermique tout au long de l'année». Car, fait-il remarquer, «la chaleur excessive crée des défis sans précédent pour les travailleurs du monde entier tout au long de l'année, et pas seulement pendant les périodes de canicules intenses».

Il est important de savoir qu'en plus de prévenir les blessures dues à la chaleur excessive sur le lieu de travail, l'amélioration des mesures de sécurité et de santé pourrait permettre d'économiser jusqu'à 361 milliards de dollars dans le monde – en perte de revenus et en frais de traitement médical.

D'ailleurs, les estimations de l'OIT montrent à ce propos que «les économies à faibles et moyens revenus, en particulier, sont les plus touchées, car les coûts des blessures dues à une chaleur excessive sur le lieu de travail peuvent atteindre environ 1,5% du PIB national», souligne le rapport.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que le changement climatique a créé un «cocktail» de risques sanitaires graves pour environ 2,4 milliards de travailleurs exposés à une chaleur excessive, comme cela avait déjà été souligné dans un précédent rapport de l'OIT.

Publié en avril de cette année, ledit rapport indiquait en outre que la chaleur excessive était à elle seule à l'origine de 22,85 millions d'accidents du travail et de la perte de 18.970 vies chaque année, rappelle l'OIT.

Alain Bouithy

## La chaleur représente un risque pour la sécurité et la santé des travailleurs

Une chaleur excessive pendant le travail crée des risques pour la santé au travail; elle restreint les capacités et les fonctions physiques du travailleur, sa capacité de travail et sa productivité. La productivité du travail ralentit déjà à des températures supérieures à 24-26 °C. A 33-34 °C, et pour une intensité de travail modérée, la performance du travailleur chute de 50 pour cent.

L'exposition à des niveaux de chaleur excessifs peut entraîner des coups de chaleur, parfois mortels. Si les travailleurs de tous les secteurs sont touchés, certaines professions sont particulièrement à risque parce qu'elles exigent plus d'efforts physiques et/ou s'exercent à l'extérieur. Ces emplois se trouvent généralement dans les secteurs de l'agriculture, des biens et services environnementaux (gestion des ressources naturelles), de la construction, de la collecte des déchets, des travaux de réparation urgents, des transports, du tourisme et des sports. Les travailleurs de l'industrie opérant à l'intérieur sont également exposés si les niveaux de température à l'intérieur des usines et des ateliers ne sont pas régulés correctement.

A des niveaux de chaleur élevés, il devient difficile d'accomplir des tâches administratives, même les plus élémentaires, et des tâches de bureau, à mesure que la fatigue mentale s'installe.

(Source : [https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/@publ/documents/publication/wcms\\_737037.pdf](https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/@publ/documents/publication/wcms_737037.pdf))

## Qu'est-ce que le stress thermique?

### Comment la mesure du stress thermique diffère-t-elle d'une simple mesure de la température ?

Le stress thermique désigne l'incapacité du corps humain à maintenir une température normale en raison de conditions telles que la température et l'humidité. Certains emplois ou activités exigent que des personnes soient soumises à ces conditions, ce qui peut entraîner des risques de maladies liées à la chaleur et éventuellement, entraîner la mort. Les maladies liées à la chaleur comprennent les crampes de chaleur, l'épuisement par la chaleur et les coups de chaleur.

Généralement, les mesures de température nécessitent un abri météo pour empêcher le rayonnement solaire direct de fausser les mesures. En revanche, le rayonnement solaire direct est nécessaire pour mesurer le stress thermique environnemental.

(Source : <https://www.campbellsci.fr/faqs?v=1854>)

# Hassan Maaouni : Le discours Royal place la responsabilité comme préalable pour mener à terme les grands chantiers de l'eau

Le discours, prononcé par SM le Roi Mohammed VI à l'occasion de la Fête du Trône, place la responsabilité comme préalable pour mener à terme les grands chantiers de l'eau, a indiqué le président du Conseil du bassin hydraulique de l'Oum Er Rbia, Hassan Maaouni.

Le discours Royal présente des réponses fortes au sujet des problématiques de l'eau et interpelle tout un chacun à agir dans l'urgence et de manière responsable pour la lutte contre le stress hydrique, a déclaré M. Maaouni à la MAP, rappelant l'importance de la coordination non seulement horizontale mais également transversale pour achever les projets en cours ou ceux programmés indépendamment de la situation climatique ou de la pluviométrie.

Il s'agit d'un discours qui a fixé les priorités et pointé les barrières qui retardent la mise en oeuvre des projets, dont, entre autres, le manque de coordina-

tion des acteurs concernés par la problématique de l'eau et le retard accusé dans la mise en oeuvre de certains chantiers, outre l'importance de subordonner la gestion ou l'exploitation de l'eau aux règles de bonne gouvernance.

Citant les priorités mises en avant par le discours Royal, M. Maaouni, ex-ministre des Eaux et Forêts, a rappelé l'impératif de s'attaquer à ces freins en accélérant la généralisation des systèmes de goutte-à-goutte et en parachevant le chantier d'interconnexions hydrauliques que le Souverain appelle de Ses vœux en vue d'asseoir les bases de la solidarité interrégionale outre la poursuite de la mise en oeuvre des chantiers de l'eau conformément aux calendriers fixés.

Ce discours historique présente dans les détails des réponses en phase avec l'état de la situation hydrique du pays, a fait remarquer M. Maaouni, appelant à intensifier le travail en amont



afin de recueillir les eaux pluviales au moyen de la construction de petits bassins dans les résidences et les exploitations agricoles ainsi que l'entretien des rivières et des sources d'eau qui sous l'effet du phénomène d'évaporation peuvent induire des pertes considérables en eau.

Au niveau régional, le président du Conseil du bassin hydraulique de l'Oum Er Rbia a rappelé l'importance des plans directeurs d'aménagement intégrés des ressources en eau (PDAIRE) comme documents de référence qui serviront de guide dans la gestion des problé-

matiques de l'eau, précisant l'importance de travailler de manière périodique dans le cadre de commissions mixtes dans la finalité d'assurer une gestion plus convergente et cohérente entre politique hydrique et politique agricole conformément aux Hautes Orientations Royales.

## Installation du groupe d'amitié Maroc/Argentine au Congrès argentin

Le groupe d'amitié parlementaire Maroc/Argentine a été officiellement installé, jeudi au Congrès argentin, en présence de l'ambassadeur du Maroc, Fares Yassir, et de la présidente du groupe, la députée Maria Emilia Orozco.

Le groupe d'amitié Maroc/Argentine est composé de 12 députés représentant l'ensemble du spectre politique du Congrès argentin.

A cette occasion, la présidente du groupe a souligné la volonté du Congrès argentin d'œuvrer pour la consolidation des liens d'amitié avec le Maroc et pour un rapprochement plus étroit dans les domaines économique, social et culturel.

Emilia Orozco n'a pas manqué de souligner que l'installation du groupe coïncide avec la célébration du 25ème anniversaire de la Fête du Trône, affirmant que ce dernier quart de siècle a été synonyme «de développement, de prospérité et de consolidation de la démocratie» dans le Royaume.

Pour sa part, Fares Yassir a affirmé que pour l'Argentine, le Maroc se considère «comme un pays ami, un partenaire économique fiable, stable et qui respecte ses engagements», rappelant que les deux pays commémorent l'année prochaine le 65ème anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques.

Soulignant le rôle central que joue la diplomatie parlementaire,

l'ambassadeur du Maroc a invité les membres du groupe, et à travers eux l'ensemble de la Chambre des députés argentins, à agir main dans la main pour renforcer les liens d'amitié et de coopération unissant les deux pays.

Fares Yassir a listé les nombreux points figurant à l'ordre du jour de la coopération bilatérale, insistant sur le respect de l'intégrité territoriale des Etats, le changement climatique, la sécurité alimentaire et énergétique, la lutte contre le fléau du terrorisme, le narco-trafic et la migration.

Les autres membres du groupe d'amitié ont fait part de leur volonté d'aller de l'avant dans l'enrichissement de l'agenda bilatéral, avec de nouveaux accords dans les domaines agricole, académique, des énergies renouvelables, du tourisme et de la pêche. Outre Emilia Orozco, le groupe d'amitié est composé des députés Emma Nicolas, Alvaro Gonzalez, Jorge Araujo Hernandez, Carlos Cisneros, Ana Carolina Gailard, Ricardo Herrera, Marcela Fabiana Passo, Eduardo Valdés, Maria Cecilia Ibanez, Esteban Paulo et Agustin Domingo.

L'installation du groupe d'amitié s'est déroulée en présence de la directrice de la diplomatie parlementaire et de la coopération internationale, Luciana Térrime et des membres de la presse accrédités au Congrès.

## Formation au profit des superviseurs communaux et des contrôleurs participant au RGPH 2024

Les superviseurs communaux et les contrôleurs participant à l'opération de recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2024) ont bénéficié jeudi, à Tanger, d'une formation en présentiel, dans le cadre de la série de formations encadrées visant à maîtriser les codes et les méthodes adoptées par le Haut-Commissariat au plan (HCP).

S'exprimant lors de sa visite au centre de formation, le haut-commissaire au plan, Ahmed Lahlimi, a mis en avant l'élément humain, placé au cœur du processus statistique et gage du succès de l'opération, aux côtés de l'adoption de moyens et techniques modernes marquant un tournant qualitatif dans ce processus national d'une importance capitale.

Les résultats du RGPH 2024 constituent une base pour la mise en place de la stratégie de développement du Royaume, sous la sage conduite de SM le Roi Mohammed VI, qui a permis un progrès tangible à tous les niveaux, notamment en matière de développement socio-économique, a-t-il poursuivi, ajoutant que le recensement général et les résultats attendus s'inscrivent également dans les lignes du nouveau modèle de développement du Royaume et les objectifs des Nations unies pour le développement durable.

M. Lahlimi a, en outre, relevé que la formation des chercheurs qui participeront au recensement revêt une importance particulière, les ressources humaines étant un élément essentiel pour le succès de ce processus, considéré comme l'une des principales sources de données démographiques et un moyen de fournir, rassembler, classifier, évaluer et analyser les données démographiques, économiques et sociales de l'ensemble de la population.

Pour sa part, le directeur régional du Haut-Commissariat au plan (HCP) à Tanger-Té-

touan-Al Hoceïma, Mohamed Addi, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, que le HCP supervise, en vue du recensement national prévu en septembre, une série de formations au profit des participants selon les différents niveaux d'intervention et leur rôle dans le processus, expliquant que les formations suivent des méthodes scientifiques précises pour aider les superviseurs régionaux, provinciaux et communaux, les contrôleurs formés et les chercheurs au niveau des communes, à bien accomplir leurs tâches.

Et d'ajouter que la formation des responsables du recensement au niveau régional permet, d'une part, de maîtriser la collecte des données visées par l'opération, et d'autre part, d'assurer une meilleure communication avec la population cible dans les différentes zones de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Quant à la superviseuse provinciale du RGPH dans la préfecture de Tanger-Assilah, Manal Ouatiq, elle a affirmé que les méthodes et normes adoptées pour le RGPH, et enseignées au sein des formations, respectent les normes internationales, rappelant que la phase de formation en présentiel, qui se poursuit jusqu'au 10 août, fait suite à une première phase à distance dont ont bénéficié les superviseurs communaux et les contrôleurs qui, à leur tour, procéderont à la formation des contrôleurs et chercheurs participant au RGPH.

La responsable a également souligné que les superviseurs communaux et les contrôleurs reçoivent une formation approfondie sur les aspects techniques et logistiques, ainsi que sur les aspects liés à la collecte des données, de manière à garantir une fluidité et précision dans le processus, compte tenu de son importance dans le développement du Royaume.

# Des personnalités influentes de la gauche française approuvent publiquement la décision du président Macron de soutenir la souveraineté du Maroc sur son Sahara

Plusieurs personnalités influentes au sein de la gauche française ont approuvé publiquement la décision du président de la République de soutenir la souveraineté du Maroc sur son Sahara.

Dans un message adressé à S.M le Roi Mohammed VI, le Président français, Emmanuel Macron, a annoncé officiellement au Souverain qu'il « considère que le présent et l'avenir du Sahara occidental s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine », a souligné mardi le Cabinet Royal dans un communiqué.

Dans ce message, coïncidant avec la commémoration du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Fête du Trône, le Président français a assuré Sa Majesté le Roi de « l'intangibilité de la position française sur cet enjeu de sécurité nationale pour le Royaume » et que son pays « entend agir en cohérence avec cette position à titre national et au niveau international ».

« La décision concernant le Sahara est une bonne décision,

parce qu'il y a quand même une histoire marocaine », a déclaré Anne Hidalgo (Parti socialiste-PS), jeudi soir, sur la chaîne française LCI.

« Pedro Sanchez avait fait ce chemin, et c'était plus compliqué pour l'Espagne de faire ce chemin-là et pour la gauche espagnole. Je crois que c'est une bonne chose. En tous les cas, je pense que cela ouvre à nouveau un dialogue avec le Maroc et j'en suis très heureuse », s'est-elle réjouie.

La maire de Paris a, par ailleurs, mis en exergue l'excellent niveau de coopération avec ses homologues marocains.

« Je préside l'association internationale des maires francophones et j'ai la chance d'avoir des conseillers maires marocains à Rabat, Casablanca et Marrakech avec lesquelles je travaille vraiment de façon exceptionnelle. Donc je suis très heureuse qu'on ouvre un nouveau chapitre avec le Maroc », s'est-elle félicitée.

Pour sa part, le maire de Montpellier au nom du PS, Mi-

chaël Delafosse, a salué la décision de la France. Il a écrit sur X : « Je tiens à saluer cette position importante, nécessaire, attendue, du chef de l'Etat au nom de la France à l'égard du Maroc ».

Et d'ajouter : « En tant qu'élus socialiste, adhérent au PS depuis plus de 30 ans, la souveraineté du Maroc sur le Sahara est incontestable et indiscutable ».

La déclaration de Najat Valaud-Belkacem, ancienne ministre française (PS), à nos confrères de La Quotidienne est sur la même longueur d'onde : « Voir la France affirmer ainsi son soutien au Maroc est une bonne chose à la fois pour la relation affective, historique et culturelle entre nos deux nations. Mais aussi parce qu'on parle de deux pays qui jouent chacun à son échelle régionale – Europe, Afrique – un rôle absolument instrumental. Autrement dit, ce qui se joue dans la relation entre la France et le Maroc, c'est plus que la relation France – Maroc, c'est la capacité à tirer le meilleur de l'Europe et de

l'Afrique en faisant converser et coopérer deux acteurs qui portent une vision constructive du monde. Les tensions entre eux étaient un terrible gâchis. Il était temps d'y mettre fin ».

Même son de cloche de la part de Karim Ben Cheikh, élu au nom du Nouveau front populaire à l'Assemblée nationale dans la 9<sup>ème</sup> circonscription des Français de l'étranger, qui a écrit sur X : « Je salue la clarification apportée par le président Macron sur la question du Sahara. La France soutient le plan d'autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine, "seule base pour une solution politique" sous l'égide de l'ONU ».

Il convient de rappeler que le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, s'est adressé récemment à l'ensemble des composantes de la gauche française, dont le PS, les appelant « à la nécessité de considérer cette position d'un point de vue positif ».

Après avoir rappelé les contacts permanents au sein des

institutions internationales, l'Internationale socialiste et les différentes visites entreprises, comme c'est le cas de celle effectuée à notre pays par Jean Luc Mélançon, Driss Lachguar a dit qu'il « s'adresse à l'ensemble des composantes de la gauche, spécialement à nos camarades socialistes, les appelant à interagir positivement avec l'initiative, de leur pays et à saisir l'importance de l'initiative qui a coïncidé avec la position française relative à l'ouverture en matière de droits de l'Homme annoncée par S.M le Roi ».

Le Premier secrétaire a affirmé également que « la gauche qui suit les développements de la vie politique nationale et qui est consciente de l'enjeu existentiel de la question du Sahara pour l'ensemble du peuple marocain, dont la gauche nationale, ne doit pas perdre de vue que la Décision Royale est un message à la gauche de par le monde, comme c'est un message interne au peuple marocain ».

Mourad Tabet

Barid Al-Maghrib célèbre le 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'intronisation de S.M le Roi Mohammed VI

## Emission innovante d'un timbre-poste



Barid Al-Maghrib célèbre le 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, par une émission innovante de timbre-poste. A l'occasion de la célébration du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, le Groupe Barid Al-Maghrib est fier de dévoiler une émission spéciale d'un timbre-poste et d'un bloc-feuillelet utilisant un procédé innovant.

Cette émission spéciale met en avant certaines grandes réalisations qu'a connues le Maroc durant les 25 dernières années, dans divers domaines, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI,

que Dieu le glorifie. L'un des aspects de ces réalisations est illustré sur le bloc-feuillelet de cette émission par des dessins stylisés représentant la carte du Royaume du Maroc avec une ouverture sur l'Afrique symbolisée par le Gazoduc Maroc-Nigeria, la Tour Mohammed VI, le Grand Théâtre de Rabat, l'Académie Mohammed VI de football et une vue aérienne de la station de dessalement d'Agadir.

Cette réalisation philatélique a fait appel à des techniques originales et sophistiquées en termes de conception et d'impression. Elle marque une première dans ce domaine par la technique d'impression utilisée, qui combine habilement un mix de matériaux, tels que le placage

de bois de chêne, la feuille d'or premium et le papier graphique, avec des techniques de production avancées comme les découps au laser et les impressions jet d'encre UV numériques.

Ce bloc de timbre-poste enrichit la collection philatélique émise par Barid Al-Maghrib sous le signe de l'innovation pour célébrer des événements nationaux. On peut citer le bloc-feuillelet célébrant le « 20<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI » en 2019, imprimé avec dorure or et perforation spéciale; le bloc-feuillelet « 50<sup>ème</sup> Anniversaire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI » en 2013, imprimé en fil de soie 100% naturelle, et le bloc-feuillelet et le timbre-poste lenticulaire « 10<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI » en 2009, imprimés respectivement selon la technique du gaufrage, de la dorure et de l'imagerie lenticulaire.

À l'occasion de cette glorieuse célébration de la Fête du Trône, Barid Al-Maghrib organise également une exposition philatélique sous le thème « 25<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste » dans son musée à Rabat, à partir du 31 juillet 2024. Une cérémonie de présentation de cette nouvelle émission innovante aura également lieu le 08 août 2024.

## Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus

Distribution de projets générateurs de revenus à 45 anciens pensionnaires au titre de 2024

La Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus a organisé des cérémonies de distribution de projets générateurs de revenus en faveur de 45 anciens pensionnaires des établissements pénitentiaires ayant bénéficié du programme d'insertion économique au titre de 2024, d'une valeur de plus de 1.594.000 DH.

Selon un communiqué de la fondation, les bénéficiaires du programme, au même titre que leurs proches, ont profité des prestations des centres d'accompagnement et de réinsertion de la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus.

La distribution des projets générateurs de revenus aux anciens pensionnaires intervient dans le cadre de la mise en œuvre du programme stratégique de la Fondation conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, visant à préserver la dignité des détenus et anciens pensionnaires à travers des programmes de qualification et de réinsertion

adaptés à leurs besoins, notamment en faveur des catégories vulnérables.

Et d'ajouter que ce programme intervient également en application de l'accord de partenariat conclu entre la Fondation et les commissions provinciales de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) des provinces et préfectures du Royaume, dont l'objectif est la réinsertion des catégories vulnérables parmi les anciens pensionnaires des établissements pénitentiaires.

La distribution des projets générateurs de revenus a eu lieu dans les villes de Taza (18 juillet), Tarfaya (25 juillet), Midelt (27 juillet), et Tahanout (29 juillet), lors de cérémonies présidées par les gouverneurs des provinces ou préfectures concernées et en présence des représentants des institutions et départements ministériels partenaires et des autorités locales.

Un soutien financier a été remis aussi aux bénéficiaires de ces projets afin de les aider à lancer de manière effective leurs projets économiques, selon la même source.



## Le chef du Hamas enterré au Qatar *L'Iran et ses alliés préparent leur riposte*



**L**e corps du chef du Hamas Ismaïl Haniyeh, assassiné à Téhéran dans une attaque imputée à Israël, est arrivé vendredi dans une grande mosquée de Doha, au Qatar, avant son enterrement, pendant que l'Iran et ses alliés préparent leur riposte.

Ismaïl Haniyeh devait être enterré dans un cimetière de Lusail, dans le nord de Doha, après une cérémonie de prières dans la mosquée Imam Mohammad ben Abdel Wahab, la plus grande de la capitale qatarie.

Le Hamas a appelé à une "journée de colère".

Ismaïl Haniyeh, le chef politique du Hamas qui vivait en exil au Qatar, a joué un rôle clé dans les négociations indirectes entre Israël et le mouvement islamiste palestinien en vue d'une trêve dans la guerre dans la bande de Gaza.

Le Qatar, principal pays négociateur, a mis en doute la viabilité de cette médiation après son assassinat mercredi, qui a suscité des appels à la vengeance.

L'Iran, le Hamas et le Hezbollah ont accusé Israël de cet assassinat, survenu quelques heures après une frappe israélienne qui a tué mardi le chef militaire du mouvement islamiste libanais, Fouad Choukr, dans la banlieue sud de Beyrouth.

Ces deux attaques ont ravivé les craintes d'une extension de la guerre à l'ensemble du Moyen-Orient, entre Israël d'une part, l'Iran et les groupes qu'il

soutient au Liban, en Syrie, en Irak et au Yémen d'autre part.

Avant la grande prière du vendredi, le corps d'Ismaïl Haniyeh a été transporté depuis une morgue jusqu'à la mosquée de Doha, protégée par d'importantes forces de sécurité, où des centaines de fidèles ont commencé à se rassembler, portant le drapeau palestinien ou le traditionnel keffieh.

Le vice-président iranien, Mohammad Reza Aref, et le ministre turc des Affaires étrangères, Hakan Fidan, étaient attendus à la cérémonie.

Ismaïl Haniyeh, 61 ans, a été tué par un "projectile aérien", selon les médias iraniens, dans l'une des résidences réservées aux anciens combattants à Téhéran, après avoir assisté à la cérémonie d'investiture du président iranien Massoud Pezeshkian.

Selon l'armée israélienne toutefois, la seule frappe menée cette nuit-là au Moyen-Orient est celle de Beyrouth.

Le New York Times, citant cinq responsables de pays du Moyen-Orient parlant sous couvert d'anonymat, a affirmé jeudi qu'Ismaïl Haniyeh avait été tué par une bombe cachée depuis environ deux mois dans la résidence où il séjournait, protégée par les Gardiens de la Révolution, dans un vaste complexe situé dans un quartier huppé du nord de Téhéran.

Le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, a menacé jeudi Israël d'une "riposte inélectable".

Le Hezbollah, allié du Hamas, échange des tirs presque quotidiens avec l'armée israélienne le long de la frontière israélo-libanaise depuis le début de la guerre dans la bande de Gaza.

Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a affirmé jeudi qu'Israël était à un "niveau très élevé" de préparation pour n'importe quel scénario, "tant défensif qu'offensif", selon son bureau.

Lors d'un entretien téléphonique avec M. Netanyahu jeudi, le président américain Joe Biden "a réaffirmé son engagement pour la sécurité d'Israël contre toutes les menaces de l'Iran, y compris de groupes qui agissent par procuration comme le Hamas, le Hezbollah et les Houthis" du Yémen, selon la présidence américaine.

Jeudi, des milliers de personnes en deuil ont assisté aux funérailles officielles d'Ismaïl Haniyeh à Téhéran. Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, qui avait menacé Israël d'un "châtiment sévère", a récité la prière des morts.

Les rebelles houthis, eux aussi alliés du Hamas, ont promis une "réponse militaire" à la "dangereuse escalade" provoquée selon eux par Israël.

Mercredi, des responsables iraniens se sont réunis à Téhéran avec des représentants de groupes alliés pour coordonner leur position, selon une source proche du Hezbollah.

"Deux scénarios ont été évoqués,

une riposte simultanée de l'Iran et ses alliés ou une réponse échelonnée de chaque partie", a ajouté cette source.

L'armée israélienne poursuit pendant ce temps son offensive dans la bande de Gaza, où Israël a promis de détruire le Hamas, au pouvoir depuis 2007.

Des frappes aériennes ont visé la ville de Gaza, dans le nord, où au moins quatre Palestiniens, dont une fillette, ont été tués, selon la Défense civile. Des tirs d'artillerie ont tué une femme à Khan Younès, dans le sud, selon des médecins.

L'armée a annoncé avoir éliminé 30 combattants dans le secteur de Rafah, également dans le sud, et tué un cadre du Jihad islamique, un groupe armé allié du Hamas, dans le nord de Gaza.

L'attaque menée le 7 octobre par des commandos du Hamas infiltrés depuis Gaza dans le sud d'Israël a entraîné la mort de 1.197 personnes, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur des données officielles israéliennes.

Sur 251 personnes alors enlevées, 111 sont toujours retenues à Gaza, dont 39 sont mortes, selon l'armée.

En riposte, Israël a lancé une offensive dans la bande de Gaza qui a fait jusqu'à présent 39.480 morts, d'après des données du ministère de la Santé du gouvernement de Gaza, dirigé par le Hamas, qui ne donne pas d'indications sur le nombre de civils et de combattants morts.

## Démantèlement d'un réseau de passeurs de migrants algériens et syriens



La police espagnole a annoncé vendredi avoir démantelé un réseau de passeurs qui a introduit un millier de migrants algériens et syriens en Espagne depuis l'Algérie, avant de les emmener dans d'autres pays d'Europe, en leur faisant payer jusqu'à 20.000 euros par personne.

Le réseau criminel est responsable de "l'entrée illégale dans notre pays, grâce à des embarcations rapides affrétées depuis l'Algérie, de plus de 750 migrants d'origine syrienne et de plus de 250 migrants d'origine algérienne", a indiqué la police dans un communiqué.

L'opération, à laquelle a pris part l'agence Europol, a donné lieu à l'arrestation de 21 personnes dans la région de Madrid, en Andalousie (sud) où arrivaient les bateaux et dans le Pays Basque (nord) à la frontière avec la France.

Le réseau logeait les migrants en Espagne avant d'organiser leur transit vers d'autres pays européens en échange de sommes pouvant aller jusqu'à 20.000 euros", a précisé la police.

Le groupe criminel disposait d'une branche établie dans la ville portuaire d'Oran en Algérie, chargée d'organiser les envois de migrants sur des embarcations rapides, qui étaient "surchargées" et "sans aucun matériel de sécurité", poursuit le communiqué.

Les Syriens et les Algériens arrivaient sur les côtes espagnoles "de nuit et dans des zones difficiles d'accès, éloignées des centres urbains", où ils étaient récupérés par des membres du groupe criminel qui les emmenaient à Madrid.

Le réseau disposait de nombreux appartements où les migrants "étaient entassés et logés dans des conditions insalubres", ajoute la police.

Ensuite, si les migrants voulaient rejoindre un autre pays européen, le réseau leur fournissait des passeports et des billets pour prendre l'avion, ou bien les acheminait par la route.

L'organisation pourrait ainsi avoir gagné 1,5 million d'euros.

# "Trump fait du Trump" en rejouant la carte des origines face à Kamala Harris

**A**u coude à coude dans les sondages avec Kamala Harris, Donald Trump a choqué en attaquant la candidate démocrate sur ses origines. Tentative pour revenir au centre de l'attention? Pour cajoler sa base électorale? Pour les habitués, l'ancien président américain est juste resté fidèle à lui-même.

A moins de 100 jours de l'élection présidentielle de novembre, le retrait de la candidature du président sortant de 81 ans, Joe Biden, retire à Donald Trump la possibilité d'attaquer sa nouvelle adversaire sur son âge.

Mercredi, il a accusé la candidate démocrate d'être "devenue noire" pour des raisons électoralistes. "Elle était indienne à fond et, tout d'un coup, elle a changé et elle est devenue une personne noire", a-t-il déclaré lors d'une rencontre avec des journalistes afro-américains à Chicago.

Un "manque de respect", selon Kamala Harris, née d'un père jamaïcain et d'une mère indienne, qui a toujours fièrement mis en avant ses origines en tant que première femme, noire et originaire d'Asie du Sud à être élue à la vice-présidence.

Donald Trump n'en est pas à son coup d'essai: dès les années 2010, il s'est appuyé sur les théories du complot qui accusaient à tort le président de l'époque Barack Obama, dont le père est kényan, de ne pas être né aux États-Unis.

Dès les années 1970, Donald Trump, alors promoteur immobilier, avait été poursuivi pour discrimination contre les personnes noires souhaitant louer des appartements dans ses propriétés. En 2017, il avait implicitement soutenu des manifestants suprémacistes blancs.

Pour Scott Jennings, ancien conseiller de George W. Bush interrogé par CNN, l'ancien président a mis un pied dans le plat mercredi. Le consultant a à peine eu le temps de se demander s'il y mettrait le second que l'ancien président a enfoncé le clou en relayant jeudi



une vieille photo de Kamala Harris portant un sari.

Cette polémique intervient à un moment clé: depuis l'arrivée en fanfare de Kamala Harris dans la campagne, "plus personne ne parle de la tentative d'assassinat" à laquelle il a survécu mi-juillet, note Keith Gaddie, professeur de sciences politiques à l'université chrétienne du Texas.

Ce dernier voit aussi un sens au contexte choisi par le candidat républicain pour cette remarque, une conversation avec trois journalistes afro-américaines devant un public de journalistes noirs: il a voulu jouer le rôle du "gladiateur dans l'ancre du lion" pour sa base d'électeurs blancs alors qu'il essaye pourtant de séduire l'électorat afro-américain.

L'échange avec les journalistes a été houleux, le candidat ayant à plusieurs reprises accusé l'une d'elles de relayer

des "fake news", tout en attaquant avec véhémence Kamala Harris, métisse comme plus d'un dixième de la population américaine.

"Il a décidé de mener une bataille contre son opposant par proxy, en attaquant des journalistes afro-américains", ajoute Keith Gaddie.

Pour Bill Kristol, ancien chef de cabinet du vice-président républicain Dan Quayle (1989-1993), le but était aussi de raviver les critiques sur "l'authenticité" de Kamala Harris, déjà utilisées pour la campagne présidentielle de 2020.

"Trump n'a aucun sens de ce qu'est la décence. Ce serait bien que cela soit disqualifiant", a-t-il écrit dans une newsletter pour le site The Bulwark. "Mais la décence ne prévaut pas toujours dans notre monde (...) L'indécence doit être exposée au grand jour et dénoncée."

Les analystes sont partagés sur l'ef-

ficacité de la stratégie de Donald Trump.

Cet attachement à utiliser les origines de ses adversaires "a fait de lui l'incarnation du conservatisme populiste en 2011 et ses attaques contre les Mexicains et les musulmans ont joué un rôle décisif dans sa victoire en 2016", rappelle Donald Nieman, professeur à l'université de Binghamton.

"Cela attise la passion de sa base et c'est important. Mais cela rebute aussi beaucoup d'électeurs indécis, clés pour remporter les élections de nos jours", ajoute-t-il.

Pour le chercheur Nicholas Creel, de l'université publique de Géorgie, "Trump a fait du Trump" et cette sortie n'est selon lui pas "une stratégie digne d'un grand-maître des échecs" mais bien "un commentaire sans aucun égard de la part d'un vieil homme au racisme latent".

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

ABRI DE FORTUNE	NEON VÉTO	PLANTE À FLEURS JAUNES	PEU	GRECQUE	MOT D'AUTEUR	PAGE	SILENCE IMPOSÉ
DEUX POUR UN				CONSEILLÈRE			
FIN DE VERBE		LETTRES DE SUAREZ		ARTICLE GRAFFITI		POSSESSIF SODIUM	
PRÊTÉE AVEC INTÉRÊT							USTENSILE DE CUISINE
		EN ÉCHO	POSSESSIF		BOIT À COUPS DE LANGUE		
HYMNE COLÈRE			EN VIGUEUR	SYMBÔLE DE L'OR		MORCEAU D'ARRICOT CHOISIE	
FIN DE CITATION			DEVIN	VIEILLE			HUMAINE MAIS SOUVEN BÊTE
LETTRES D'IFNI		BECCANE					
		EN OTAGE		DES CLOUS	TRANSP. IRER		
RÉCUSA À CENVERS-POTES				PAGAIE			NATURE
SYMBÔLE DU CHROME		QUARTIER DE CORFOU	GRECQUE ARTICLE ESPAGNOL		EN ARGENT	DÉMONSTRATIF	
VENTILÉ CHLORE				FIN DE VERBE		VIN	
		... QUI ÉLIMINE PAR LE FEU					

Solution mots flechés d'hier

DÉROGANT	BRUYEREMENT	REISE	C	SILICENT EN DVD	FLUÉ ENQUÊTE EN AFRICAINE	EN MARCHE	LAMPES ELLE ET LUI	A	ETRE EN ANNE	A	PERSONNE QUI S'ÉTEND
A	C	C	O	U	T	R	E	M	E	N	T
PRÉFÉCTIONS	H	O	R	O	S	C	O	P	E	N	I
D	U	C	S	I	L	E	N	C	A	R	D
PROVISEUR	C	A	B	O	T	S	U	S	E	R	
ENTRÉE DE SÉRIE	H	I	L	E	S	P	L	O	U	C	
LETTRES DE COGNAC	O	N	A	E	P	R	E	U	V	E	
BOIS DUR	T	E	C	K	I	D	E				
CURE	D	E	K	O	A	L	A	A	S	A	
PROVISEUR	M	A	O	L	I	S					
ANNONCIANTS	E	D	U	L	C	O	R	A	N	T	S
RELÈVE	N	O	T	E	K	A	E	U	E		
LA FIN DES BRASONS	T	S	S	U	T	E	Z				

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouazab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Boucif  
Mouad Tabet  
Wafaa Mjoudi  
Mehdi Ouassif  
Rachid Merbah

**Responsable des ressources humaines**  
Aska Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezziif

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Rebane  
Khadija Halifi  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmarzi

**Révision**  
Abdelouassim Warach

**Secrétaire**  
Ammar Tibba

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmedou El Katib (Lalyyone)  
Abdelali Khalaf (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouab Sahouan  
Khali Demouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca, Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61 94 04

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma  
Youssef El Gabs

Mouna El Youssefi  
Loebna Baghdadli  
Latifa Moussib  
Rkia Ait Dahman  
Sihem Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60.23.44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse  
130/64

Site web:  
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017  
www.ojd.ma





# Economie

Trésor : Les levées brutes se replient de 51,1% au S1-2024

Les levées brutes du Trésor ont atteint 88,1 milliards de dirhams (MMDH) au terme du premier semestre de 2024, en repli de 51,1%, en glissement annuel, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Cette baisse a concerné le volume souscrit des maturités courtes (-93,2% à 4,3 MMDH, représentant 4,9% des levées après 35,2% un an auparavant) et celui des maturités moyennes (-49,8% à 36,4 MMDH, soit 41,3% des levées après 40,2% l'année précédente), précise la DEPF dans sa récente note de conjoncture.

En revanche, le volume levé en maturités longues s'est accru de 7,2% pour atteindre 47,4 MMDH, canalisant ainsi 53,8% des levées contre 24,5% un an auparavant, fait savoir la même source. De leur côté, les remboursements du Trésor ont reculé, en glissement annuel, de 61,1% pour s'établir à 54,6 MMDH à fin juin 2024, rapporte la MAP.

Compte tenu de ces évolutions, les levées nettes du Trésor ont baissé, par rapport à fin juin 2023, de 15,9% pour se situer à 33,5 MMDH.

Eu égard à ces évolutions, l'encours des bons du Trésor émis par adjudication s'est établi à 732,9 MMDH à fin juin 2024, en hausse de 1,4% par rapport à fin mars 2024 et de 4,8% par rapport à fin décembre 2023.

La structure de cet encours reste pré-dominée par les maturités longues dont la part s'est accrue de 1,6 point pour se situer à 64,6% après 63% à fin décembre 2023, surclassant les maturités moyennes dont la part a quasiment stagné à 32,3%.

Quant à la part des maturités courtes, qui demeure faible, elle s'est repliée de 1,6 point à 3,1%.

S'agissant du volume des soumissions sur le marché des adjudications au cours du deuxième trimestre 2024, il a reculé par rapport au premier trimestre 2024 de 47,8% pour s'établir à 51,9 MMDH.

Le volume soumissionné a été orienté essentiellement vers les maturités moyennes à hauteur de 58,4% après 43,9% le trimestre précédent, devançant les maturités longues (21% après 44,5% au T1-2024) et les maturités courtes (20,5% après 11,6% au T1-2024).

Au terme du premier semestre 2024, le volume des soumissions a reculé, par rapport à fin juin 2023, de 57,1% pour s'établir à 151,2 MMDH. La baisse a concerné particulièrement le volume soumissionné des maturités courtes qui s'est replié de 90% à 22,1 MMDH, soit 14,6% du volume des soumissions après 62,8% l'année précédente.

Ce repli a été également enregistré au niveau du volume soumissionné des maturités moyennes qui a reculé de 25,7% à 74 MMDH, canalisant 48,9% du volume des soumissions après 28,2% l'année dernière.

En revanche, le volume soumissionné des maturités longues s'est affermi de 74,1% pour atteindre 55,1 MMDH, représentant 36,5% du volume des soumissions contre 9% un an auparavant.

## A 13,1%, le chômage poursuit sa hausse au deuxième trimestre



L'inversion de la courbe du chômage n'est pas pour demain, les récents chiffres publiés par le Haut-Commissariat au plan (HCP) ne laissant entrevoir aucune éclaircie sur le marché du travail.

D'après ces données, la situation sur le marché du travail a continué de se dégrader au deuxième trimestre 2024, signant ainsi le pari perdu du gouvernement sur le chômage.

En effet, après avoir atteint 13,7% au premier trimestre 2024 contre 12,9% un an auparavant, le taux de chômage s'est accru de 0,7 point entre le deuxième trimestre de 2023 et celui de 2024. En glissement annuel, c'est la deuxième hausse trimestrielle consécutive de l'année en cours.

« Il est passé de 12,4% à 13,1% au deuxième trimestre 2024 au niveau national (+0,7 point), de 16,3% à 16,7% en milieu urbain (+0,4 point) et de 5,7% à 6,7% en milieu rural (+1 point) », indique le HCP dans sa note d'information relative à la situation du marché du travail au deuxième trimestre.

L'évolution du taux de chômage n'augure aucune lueur d'espoir pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ont encore été frappés de plein fouet et continuent d'enregistrer des taux de chômage élevés (36,1%).

Selon les experts de l'organisme chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc, le taux de chômage a connu une hausse de 2,5 points parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, passant de 33,6% à 36,1%, de 1,6 point parmi les personnes âgées de 25 à 34 ans, de 19,8% à 21,4%, de 0,1 point parmi celles âgées de 35 à 44 ans, de 7,2% à 7,3%, et de 0,1 point pour les personnes âgées de 45 ans et plus, de 3,6% à 3,7%.

La situation reste tout aussi préoccupante du côté des diplômés (19,4%) et des femmes (17,7%), comme en témoignent les données relatives à ces deux catégories.

Les données recueillies montrent que le taux de chômage des diplômés a enregistré une hausse de 0,2 point, passant de 19,2% à 19,4%, constate le Haut-Commissariat précisant que « cette hausse est plus prononcée parmi les détenteurs de diplômes de l'enseignement secondaire qualifiant (+3,2 points), passant ainsi à un taux de 26,1% ».

Il ressort globalement de la note du HCP que le nombre de chômeurs a augmenté de 90.000 personnes entre le deuxième trimestre de l'année 2023 et celui de 2024, passant de 1.543.000 à 1.633.000 chômeurs, ce qui correspond à une augmentation de 6%.

Comme l'explique l'institution dirigée par Ahmed Lahlimi Alami dans sa note, « cette hausse est le résultat d'une augmentation de 48.000 chômeurs en milieu urbain et de 42.000 en milieu rural ».

### Un tableau sombre à bien des niveaux

Il est à noter que le volume des actifs occupés



Le pari perdu du gouvernement sur le chômage

en situation de sous-emploi est passé, entre le deuxième trimestre de 2023 et celui de 2024, de 983.000 à 1.042.000 personnes au niveau national, de 549.000 à 552.000 personnes en milieu urbain et de 434.000 à 490.000 en milieu rural.

Après analyse, il ressort ainsi que « le taux de sous-emploi est passé de 9% à 9,6% au niveau national, de 8,4% à 8,3% en milieu urbain et de 9,9% à 11,6% en milieu rural », a fait savoir le HCP.

Aussi, le volume de la population active occupée en situation de sous-emploi en termes de nombre d'heures travaillées est passé de 465.000 à 583.000 personnes au niveau national, le taux correspondant s'est ainsi accru de 4,2% à 5,4%.

Quant à la population active occupée en situation de sous-emploi en termes d'insuffisance du revenu ou d'inadéquation entre formation et emploi exercé, la note du Haut-Commissariat indique qu'elle est passée de 518.000 à 459.000 personnes au niveau national. Le taux correspondant est passé de 4,7% à 4,2%.

Il ressort, par ailleurs, des mêmes chiffres qu'entre le deuxième trimestre de 2023 et celui de 2024, le taux d'activité a reculé de 0,6 point, passant de 44,8% à 44,2%, suite à l'accroissement de la population en âge d'activité (15 ans ou plus) de 1,4%, entre les deux périodes, et à une légère augmentation de la population active (+0,1%).

Ainsi, fait remarquer l'organisme public, « le taux a aussi baissé de 1,2 point en milieu rural, passant de 49,2% à 48% et de 0,3 point en milieu urbain, passant de 42,6% à 42,3% ».

Le taux d'emploi a, de son côté, reculé de 0,9 point, passant de 39,3% à 38,4%, au niveau national. Il a baissé de 1,6 point en milieu rural, de 46,4% à 44,8%, et de 0,4 point en milieu urbain, de 35,7% à 35,3%. Il a également baissé parmi les hommes, de 62,2% à 61,0% (-1,2 point) et parmi les femmes, de 17% à 16,5% (-0,5 point).

Alain Bouithy



## Industrie : L'activité recule en juin 2024

L'activité dans l'industrie aurait enregistré, en juin dernier, une baisse par rapport au mois précédent, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

La production aurait reculé et le taux d'utilisation des capacités (TUC) se serait replié de 3 points à 75%, indique BAM dans une note sur son enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie.

Le recul de la production aurait concerné principalement la "mécanique et métallurgie" et le "textile et cuir", fait savoir la même source, ajoutant que la production aurait stagné dans "l'agroalimentaire" et dans la "chimie et parachimie" et progressé dans "l'électrique et électronique".

Pour ce qui est des ventes, elles auraient enregistré une hausse, reflétant leur accroissement dans toutes les branches à l'exception

de "l'agroalimentaire" et du "textile et cuir" où elles auraient plutôt reculé.

Par destination, les ventes locales auraient reculé, alors que les expéditions à l'étranger auraient augmenté. Les commandes auraient enregistré une hausse dans toutes les branches hormis "l'agro-alimentaire" où elles auraient plutôt diminué. Les carnets de commandes se seraient, pour leur part, situés à un niveau inférieur à la normale dans l'ensemble des branches à l'exception du "textile et cuir" où leur niveau aurait été normal et de "l'électrique et électronique" où il aurait été supérieur à la normale.

Pour les trois prochains mois, les industriels anticipent une hausse de la production et des ventes dans toutes les branches d'activité.

# Entreprises non financières : Une dette financière de 905,6 MMDH en 2023

La dette financière des entreprises non financières (ENF) a marqué une forte décélération à 0,2% en 2023, s'établissant autour de 905,6 milliards de dirhams (MMDH), ressort-il du 11e rapport annuel sur la stabilité financière, publié par Bank Al-Maghrib, l'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS) et l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC).

Cette décélération recouvre une baisse de l'endettement des entreprises relevant du secteur privé, indique ce rapport, précisant que le ratio de la dette financière globale des ENF par rapport au produit intérieur brut (PIB) a reculé à 61,9% en 2023.

D'après la même source, la dette financière des entreprises privées, représentant les deux tiers de l'endettement global des ENF, s'est repliée de 1,7% à près de 592 MMDH. Cette baisse a concerné l'ensemble des composantes de la dette, aussi bien domestique, qu'elle soit bancaire (-0,4%) ou obligataire (-8,6%), qu'extérieure (-18,8%). La dette bancaire reste leur principale source de financement (90,8%), rapporte la MAP.

Le rapport fait aussi savoir que les entreprises publiques ont davantage eu re-

cours à l'endettement auprès du secteur financier marocain, sous forme d'emprunt bancaire (+29,4%) et d'émissions obligataires (+8,8%), renforçant leurs parts respectives à 25% et 19% de l'endettement total, et ce au détriment de l'endettement extérieur qui s'est contracté de plus de 5%. L'encours de la dette de ces entreprises a augmenté de 4% à près de 314 MMDH, représentant environ 21,5% du PIB.

La composante extérieure de l'endettement des ENF, représentant 22% de leur dette financière totale, a baissé de 7% à 196,7 MMDH, soit 13,4% du PIB.

Pour sa part, la décélération de la dette obligataire s'accroît avec une hausse limitée à 1,6% contre 2,4% en 2022 et 7,9% en 2021, en lien avec les conditions de taux jugés élevés par les opérateurs. Les prêts bancaires aux ENF, représentant 68% de leur endettement financier total, ont connu un ralentissement de 2,5% à 614,3 MMDH.

En ce qui concerne la composition de la dette bancaire globale (banques et sociétés de financement), les crédits bancaires destinés au financement des besoins de trésorerie des ENF ont diminué de 0,9%, constituant 42,4% de cette dette.

Parallèlement, le rapport fait état d'une chute des financements pour la promotion



immobilière de 4,3% en 2023. En revanche, la reprise des crédits à l'équipement, amorcée en 2022, s'est poursuivie avec une nouvelle hausse de 11,3%, ce qui a entraîné une augmentation de leur part à 37,5% de la dette bancaire globale.

Pour ce qui est des crédits accordés par les sociétés de financement entre 2022 et 2023, ils ont globalement progressé de 2,8% à 62,2 MMDH.

Le crédit-bail a affiché une hausse de 3,8% à 57,3 MMDH et le cautionnement de 17,1% à 1,2 MMDH. A l'inverse, l'affacturage a diminué de 13,9% à 3,4 MMDH. Ces variations reflètent une expansion continue et une demande croissante de financement, malgré des fluctuations dans certaines catégories de crédit. Le crédit-bail et l'affacturage représentent respectivement 9,3% et 0,6% de la dette bancaire globale.

# Les recettes touristiques en hausse de 1,6% à fin mai

Les recettes touristiques ont affiché une hausse de 1,6% à fin mai 2024, et ce après une baisse de 4,2% au premier trimestre de l'année en cours, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

"Les recettes touristiques se sont améliorées de 10,9% au cours des deux premiers mois du deuxième trimestre de 2024, portant leur croissance à 1,6% à fin mai 2024, après un recul de 4,2% au premier trimestre de 2024", indique la DEPF dans sa récente note de conjoncture.

Par ailleurs, le nombre de nuitées réali-

sées dans les établissements d'hébergement classés s'est raffermi de 15% durant les deux premiers mois du deuxième trimestre de 2024, après une hausse de 2,9% au cours du premier trimestre de 2024, ajoute la même source.

Concernant le volume de ces nuitées, il s'est accru de 8,3% au terme des cinq premiers mois de 2024, porté par le renforcement des nuitées des non-résidents de 13%. Ainsi, le flux des arrivées à la destination "Maroc" a dépassé les 7,4 millions d'arrivées au terme du premier semestre de 2024, en consolidation de

13,9%, rapporte la MAP.

Cette performance s'explique par le renforcement des arrivées des touristes étrangers (+16,3%) qui représentaient une part de 54,2% du total des arrivées. Concernant le nombre des arrivées des Marocains résidant à l'étranger (MRE), il s'est renforcé de 11,2%, à fin juin 2024, avec une part du total des arrivées de 45,8%.

En effet, plus de 4,1 millions d'arrivées ont été accueillies aux postes frontières du Maroc au T2-2024, en consolidation de 14,8%, après une hausse de 12,8% au T1-2024. Ce résultat fait suite à la performance

des arrivées des touristes étrangers de +17,1% et de celles des MRE de +12,3%, après +15,4% et +9,8% respectivement à fin mars 2024.

Après la croissance exceptionnelle de 55,8% enregistrée au premier trimestre de 2023, la valeur ajoutée du secteur du tourisme s'est améliorée de 1,9% au titre du premier trimestre de 2024.

Cette croissance se serait accélérée au deuxième trimestre de 2024, comme en témoignent les performances de l'ensemble des indicateurs du secteur au cours de ce trimestre.

# Saida Charaf et Lartiste enflamment la fan zone "Africa Station" des JO de Paris

La scène de la fan zone "Africa Station", installée à proximité du Village Olympique sur l'Île-Saint-Denis en région parisienne, a vibré, jeudi soir, aux rythmes des artistes marocains Saida Charaf et Lartiste, offrant au public une soirée vibrante aux forts accents patriotiques.

Dans une atmosphère empreinte de joie et d'enthousiasme, Saida Charaf et Lartiste se sont succédé sur scène pour interpréter un florilège de leurs répertoires musicaux riches en rythmes et en mélodies au grand bonheur d'un public nombreux et hétéroclite. Les spectateurs, conquis par la puissance de leurs voix et l'envoûtement de leurs performances, ont chanté en chœur les tubes emblématiques des deux artistes. Lartiste, icône du rap franco-marocain qui connaît un succès fulgurant ces dernières années, a tout donné pour ses fans. Arborant le drapeau national, il a interprété ses titres les plus célèbres tels que "Chocolat", "Clandestina", "Miel", et "Polygame". La foule a repris à l'unisson chaque refrain, transformant l'événement en une véritable fête collective.

Alors que la soirée atteignait son apogée, Saida Charaf, connue pour sa présence scénique imposante et sa voix puissante, a enchanté le public avec une série de chansons marocaines populaires, notamment "Ga3 Ga3 ya Zoubida", "Ashab al Baroud" et "Dour Biha Ya Chibani".

L'artiste marocaine a également offert une prestation mémorable de chansons patriotiques telle que "Laïyoune Aainiya", renforçant ainsi le sentiment de fierté nationale parmi le public.

"C'est une très belle journée parce qu'elle consacre la présence du Maroc dans la station Afrique de l'Île-Saint-Denis", a indiqué, dans une déclaration à la MAP, l'ambassadrice du Maroc à Paris, Samira Sitaïl, peu avant le début du concert.

Mettant en avant le nombre important des pays africains exposant à l'Africa Station, Mme Sitaïl, qui a effectué une visite au stand marocain "Maison Maroc", a affirmé que "le Maroc a marqué sa présence sur ce site pour faire connaître la richesse de



son artisanat, de son histoire et son engagement pour les valeurs d'ouverture, de tolérance et de l'olympisme". De son côté, le maire de l'Île-Saint-Denis, Mohamed Gnabaly, a exprimé sa grande satisfaction quant à cette "maison africaine de célébration", regroupant tout le continent africain pour fêter les athlètes, les artistes et les peuples du continent. "Aujourd'hui, nous sommes présents pour la journée du Maroc et j'en suis très heureux. Les Marocains savent accueillir et savent mettre de l'ambiance", s'est-il félicité.

La soirée a également vu la participation de l'artiste Maria Naciri, interprète de jazz et de soul, et du Maalem Tarik Ait Hmitri, maître des rythmes et sonorités authentiques de la chanson locale.

Parmi les nombreux spectateurs venus au concert organisé pour célébrer la culture marocaine, Sara, une MRE, a fait le déplacement depuis Mar-

seille pour assister à l'événement.

"Voir Saida Charaf sur scène est un rêve devenu réalité pour moi. Elle incarne la richesse de notre patrimoine musical et me rappelle tant de souvenirs au Maroc. C'est un vrai bonheur de pouvoir vivre cela ici, entourée de compatriotes", a-t-elle confié à la MAP. Installée au cœur de l'espace des festivités "Africa station" dédié à la culture et au sport africains, la "Maison Maroc" a été inaugurée quelques jours avant le lancement des JO de Paris. Avec un décor de tente caudale, pavoisée de couleurs nationales, elle donne à voir une sélection de pièces d'artisanat, de produits du terroir et de spécialités gastronomiques marocaines. Le site accueille jusqu'au 11 août le public pour des retransmissions des compétitions des JO et des animations, concerts, spectacles, expositions et rencontres avec les athlètes.

Par Maria Moutadid (MAP)

## Festival des plages

# Aminux, Rym Fikri et El Abdia enchantent le public de M'diq

Les artistes Aminux, Rym Fikri et El Abdia ont interprété, à l'occasion de la 20e édition du Festival des plages organisé par "Maroc Telecom", des chansons marocaines populaires, au plaisir du public de M'diq. Lors de cette soirée, à laquelle a pris part une foule importante venant des différentes régions du Maroc, l'artiste Rym Fikri a présenté un medley de chansons variées, enchantant son jeune public.

Le chanteur tangerinois Amin Tamri, connu sous le nom d'Aminux, a pour sa part captivé le public avec ses nouvelles chansons, répétées à l'unisson par un public conquis, tandis que l'artiste Ikram El Abdia a renouvelé son rendez-vous avec son public en interprétant des chansons populaires, déclenchant un vif enthousiasme parmi les festivaliers.

Dans une déclaration à la MAP, Ikram El Abdia a souligné que le Festival des plages est devenu un "rendez-vous artistique et culturel incontournable", ainsi qu'une étape essentielle pour les artistes marocains afin de retrouver leur public avide de culture et d'art. Avant l'apparition des artistes et conformément à la tradition du festival, le chanteur Anas Belhachemi, successeur de feu Abdessadeq Cheqara, accompagné de l'orchestre "Chamal Art", a interprété plusieurs chansons du répertoire de Cheqara.

Le programme de cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 21 août, comprend la participation de plus de 200 artistes de renommée nationale et internationale, et propose plus de 100 concerts de genres divers, offrant une expérience musicale exception-

nelle avec des spectacles couvrant le hip-hop, rap, fusion, chanson marocaine, chaabi, musique charqui, taï et reggada, garantissant ainsi une programmation variée répondant aux goûts de tous les festivaliers. Les activités de cet événement artistique seront organisées dans six villes côtières du Royaume, "offrant comme toujours une expérience festive et des soirées inoubliables", indiquent les organisateurs dans un communiqué, soulignant que "depuis plus de deux décennies, cet événement estival emblématique a su s'imposer comme un rendez-vous incontournable, attirant chaque année des millions de spectateurs de tout le Maroc pour profiter de la musique et de la culture".

Afin d'assurer le succès de cet événement entièrement gratuit, Maroc Telecom

a mis en place des infrastructures modernes avec des scènes aux normes internationales et équipées de moyens humains, techniques et logistiques, garantissant des performances artistiques de haute qualité accessibles à tous.

Les organisateurs ont invité les amateurs d'art et de musique à rejoindre ce festival pour célébrer plus de 20 ans de succès et de passion musicale avec des soirées inoubliables, mettant en avant la participation des artistes de renom.

Depuis son lancement en 2002, le "Festival des plages" de Maroc Telecom s'engage à promouvoir l'intégration sociale à travers la musique, encourageant les échanges culturels et permettant à un large public de découvrir la diversité musicale du Royaume.

# Ouverture des candidatures pour la 44<sup>ème</sup> édition du Prix Hassan II des manuscrits

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication a annoncé, jeudi, l'ouverture des candidatures pour la 44<sup>ème</sup> édition du Prix Hassan II des manuscrits, jusqu'au 6 septembre.

Le Prix, qui porte sur les livres manuscrits en langues arabe et amazighe, et en expression hassanie, comprend deux catégories, indique le ministère dans un communiqué.

La première catégorie concerne les livres manuscrits, notamment les ouvrages, notes personnelles, cahiers scientifiques, faras, correspondances, recueils de poèmes, groupes de musique et chants du melhoun, qu'ils soient rédigés séparément ou rassemblés dans des cahiers, tandis que la deuxième concerne les documents manuscrits, dont les Dahis chérifiens, les correspondances officielles ou personnelles, les actes de jurisprudence, les registres de comptabilité, les attestations universitaires, les licences scientifiques et les certificats de généalogie, précise la même source.

Le Prix Hassan II des manuscrits est composé du Prix d'encouragement décerné dans les douze régions du Royaume d'une valeur de 30.000 DH, et du Grand prix national, d'une



valeur de 100.000 DH, décerné aux meilleurs manuscrits ayant remporté le Prix d'encouragement.

Un comité scientifique spécialisé sera chargé de l'examen et de l'évaluation des manuscrits et des documents participants, souligne le communiqué, notant que le ministère s'engage à garantir leur préservation jusqu'à leur restitution à leurs proprié-

étaires après numérisation, en vue de les conserver au sein de la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc et de l'Institution Archives du Maroc.

Les personnes souhaitant participer sont appelées à déposer leurs dossiers de candidature auprès des directions régionales ou provinciales relevant du ministère contre un récépissé, relève la même source, soulignant

que chaque dossier doit être accompagné d'une copie de la carte d'identité nationale, et d'une copie du relevé d'identité bancaire (RIB).

Le propriétaire des manuscrits s'engage à déclarer que documents participants sont sa propriété et n'ont pas fait l'objet de candidatures dans des éditions antérieures, conclut le communiqué.

## Bouillon

de culture

### Subvention

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication a annoncé les résultats du soutien aux associations et organismes culturels, festivals et manifestations culturelles et artistiques au titre de l'année 2024, qui a atteint un total de 8,59 millions de dirhams. Cette subvention a été accordée à 176 projets sur 842 présentés, pour un coût total de 8.597.500 dirhams, souligne un communiqué du ministère, relevant que la commission chargée de l'étude des appels à projets au titre de 2024 a tenu une série de réunions pour décider des projets répondant aux conditions requises pour bénéficier du soutien.

Ces projets, précise la même source, sont répartis entre les manifestations culturelles (67 projets), les festivals culturels et artistiques (107) et les associations partenaires (2 projets).

Ce soutien intervient en application des dispositions du décret n° 2.12.513 du 13 mai 2013, relatif au soutien aux projets culturels et artistiques, et de la décision conjointe entre le ministre de la Culture et le ministre de l'Économie et des Finances n° 1387.15 du 9 mars 2015, relative à la détermination des modalités de soutien aux associations et organismes culturels, aux syndicats artistiques, aux festivals et aux manifestations culturelles et artistiques.

Cette mesure intervient également en appui à la politique de proximité culturelle adoptée par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - département de la Culture en matière de soutien aux programmes et activités culturelles et artistiques.

# Une exposition au Congrès argentin jette la lumière sur le "Maroc authentique"

"Maroc authentique" est le thème d'une exposition de peinture, de photographies et d'artisanat marocain qu'abrite à partir de ce jeudi le Congrès argentin, à l'occasion

du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Fête du Trône.

L'inauguration de l'exposition coïncide avec l'installation le même jour au Congrès du groupe d'amitié parlementaire Maroc/Argentine, que préside la députée

Emilia Orozco.

Déployée sur une grande surface à travers les halls centraux du Congrès, l'exposition est une invite au public à entreprendre un voyage à travers les joyaux de la culture et de l'artisanat marocains.

Transcendant les barrières linguistiques et culturelles, les articles exposés révèlent une culture authentique qui a fait du Maroc le creuset d'une civilisation millénaire aux multiples affluents : africain, amazigh, hébraïque, arabe, musulman, méditerranéen, atlantique et saharien.

L'exposition donne à voir jusqu'au 16 août une vingtaine de toiles de peintres marocains et une vingtaine de clichés réalisés par sept photographes argentins lors d'un pèlerinage de 15 jours à travers une dizaine de villes marocaines.

Les articles d'artisanat qui ont suscité un véritable engouement des invités comprennent, entre autres, des caftans, des djellabas, des babouches, des tajines en terre cuite, des articles en argent, des tapis traditionnels et le fameux assortiment de la cé-

rimonie de thé marocain.

Les plats de la riche gastronomie marocaine offerts à l'occasion de cette exposition ont été également au centre d'attention des invités.

L'ambassadeur du Maroc en Argentine, Fares Yassir, a souligné que cette exposition représente un petit échantillon représentatif de la vaste culture marocaine, dont l'objectif est de permettre au public argentin d'avoir un avant-goût d'un pays authentique dont les racines plongent profondément dans l'histoire.

La présidente du groupe d'amitié Maroc/Argentine, Emilia Orozco, a exprimé sa joie de voir une telle richesse culturelle exposée dans l'enceinte du Congrès, se rappelant avec émotion son récent séjour au Maroc qui lui a dévoilé les valeurs d'hospitalité du peuple marocain.

L'inauguration de cette exposition s'est déroulée en présence de nombreux députés, des membres du corps diplomatique accrédités en Argentine, des acteurs associatifs et des journalistes.



– Rien n'est meilleur avant la soupe, déclara Boche, avec un claquement de langue. Ça vaut mieux qu'un coup de pied au derrière.

Maman Coupeau s'était placée en face de la porte, pour voir le nez des Lorilleux. Elle tirait Gervaise par la jupe, elle l'emmena dans la pièce du fond. Et, toutes deux penchées au-dessus du potage, elles causèrent vivement, à voix basse.

– Hein ? quel pif ! dit la vieille femme. Vous n'avez pas pu les voir, vous. Mais moi, je les guettais... Quand elle a aperçu la table, tenez ! sa figure s'est tortillée comme ça, les coins de sa bouche sont montés toucher ses yeux; et lui, ça l'a étranglé, il s'est mis à tousser... Maintenant, regardez-les, là-bas; ils n'ont plus de salive, ils se mangent les lèvres.

– Ça fait de la peine, des gens jaloux à ce point, murmura Gervaise. Vrai, les Lorilleux avaient une drôle de tête. Personne, bien sûr, n'aime à être écrasé; dans les familles surtout, quand les uns réussissent, les autres ragent, c'est naturel. Seulement, on se contient, n'est-ce pas ? on ne se donne pas en spectacle. Eh bien ! les Lorilleux ne pouvaient pas se contenir. C'était plus fort qu'eux, ils louchaient, ils avaient le bec de travers. Enfin, ça se voyait si clairement, que les autres invités les regardaient et leur demandaient s'ils n'étaient pas indisposés. Jamais ils n'avaleraient la table avec ses quatorze couverts, son linge blanc, ses morceaux de pain coupés à l'avance. On se serait cru dans un restaurant des boulevards. Madame Lorilleux fit le tour, baissa le nez pour ne pas voir les fleurs; et, sournoisement, elle tâta la grande nappe, tourmentée par l'idée qu'elle devait être neuve.

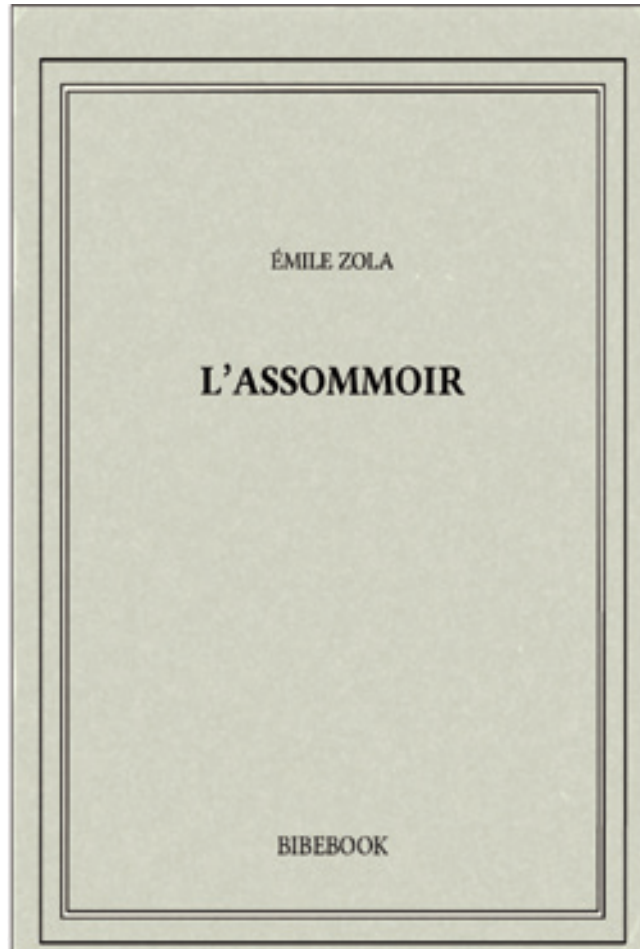
– Nous y sommes ! cria Gervaise, en reparaisant, souriante, les bras nus, ses petits cheveux blonds envolés sur les tempes.

Les invités piétinaient autour de la table. Tous avaient faim, baillaient légèrement, l'air embêté.

– Si le patron arrivait, reprit la blanchisseuse, nous pourrions commencer.

– Ah bien ! dit madame Lorilleux, la soupe a le temps de refroidir... Coupeau oublie toujours. Il ne fallait pas le laisser filer.

Il était déjà six heures et demie. Tout brûlait, maintenant; l'oie serait trop cuite. Alors, Gervaise, désolée, parla d'envoyer quelqu'un dans le quartier voir, chez les marchands de vin, si l'on n'apercevait pas Coupeau. Puis, comme Goujet s'offrait, elle voulut aller avec lui; Virginie, inquiète de son mari, les accompagna. Tous les trois, en cheveux, barraient le trottoir. Le forgeron, qui avait sa redingote, tenait Gervaise à son bras gauche et Virginie à son bras droit : il faisait le panier à deux anses, disait-il; et le mot leur parut si drôle, qu'ils s'arrêtèrent, les jambes cassées par le rire. Ils se re-



gardèrent dans la glace du charcutier, ils rirent plus fort. A Goujet tout noir, les deux femmes semblaient deux cocottes mouchetées, la couturière avec sa toilette de mousseline semée de bouquets roses, la blanchisseuse en robe de percale blanche à pois bleus, les poignets nus, une petite cravate de soie grise nouée au cou. Le monde se retournait pour les voir passer, si gais, si frais, endimanchés un jour de semaine, bousculant la foule qui encombraient la rue des Poissonniers, dans la tiède soirée de juin. Mais il ne s'agissait pas de rigoler. Ils allaient droit à la porte de chaque marchand de vin, allongeaient la tête, cherchaient devant le comptoir. Est-ce que cet animal de Coupeau était parti boire la goutte à l'Arc-de-Triomphe? Déjà ils avaient battu tout le haut de la rue, regardant aux bons endroits : à la Petite-Cive, renommée pour les prunes; chez la mère Baquet, qui vendait du vin d'Orléans à huit sous; au Papillon, le rendez-vous des cochers, des gens difficiles. Pas de Coupeau. Alors, comme ils descendaient vers le boulevard, Gervaise, en passant devant François, le mastroquet du coin, poussa un léger cri.

– Quoi donc ? demanda Goujet.

La blanchisseuse ne riait plus. Elle était très blanche, et si émotionnée, qu'elle avait failli tomber. Virginie comprit tout d'un coup, en voyant chez François, assis à une table, Lantier qui dinait tranquillement. Les deux

femmes entraînèrent le forgeron.

– Le pied m'a tourné, dit Gervaise, quand elle put parler.

Enfin, au bas de la rue, ils découvrirent Coupeau et Poisson dans l'Assommoir du père Colombe. Ils se tenaient debout, au milieu d'un tas d'hommes; Coupeau, en blouse grise, criait, avec des gestes furieux et des coups de poing sur le comptoir; Poisson, qui n'était pas de service ce jour-là, serré dans un vieux paletot marron, l'écoutait, la mine terne et silencieuse, hérissant son impériale et ses moustaches rouges. Goujet laissa les femmes au bord du trottoir, vint poser la main sur l'épaule du zingueur. Mais quand ce dernier aperçut Gervaise et Virginie dehors, il se fâcha. Qui est-ce qui lui avait fichu des femelles de cette espèce ? Voilà que les jupons le relançaient maintenant ! Eh bien ! il ne bougerait pas, elles pouvaient manger leur saloperie de dîner toutes seules. Pour l'apaiser, il fallut que Goujet acceptât une tournée de quelque chose; encore mit-il de la méchanceté à traîner cinq grandes minutes devant le comptoir. Lorsqu'il sortit enfin, il dit à sa femme :

– Ça ne me va pas... Je reste où j'ai affaire, entends-tu !

Elle ne répondit rien. Elle était toute tremblante. Elle avait dû causer de Lantier avec Virginie, car celle-ci poussa son mari et Goujet, en leur criant de marcher les premiers. Les

deux femmes se mirent ensuite aux côtés du zingueur, pour l'occuper et l'empêcher de voir. Il était à peine allumé, plutôt étourdi d'avoir gueulé que d'avoir bu. Par taquinerie, comme elles semblaient vouloir suivre le trottoir de gauche, il les bouscula, il passa sur le trottoir de droite. Elles coururent, effrayées, et tâchèrent de masquer la porte de François. Mais Coupeau devait savoir que Lantier était là. Gervaise demeura stupide, en l'entendant grogner :

– Oui, n'est-ce pas ! ma biche, il y a là un cadet de notre connaissance. Faut pas me prendre pour un jobard... Que je te pince à te balader encore, avec tes yeux en coulisse !

Et il lâcha des mots crus. Ce n'était pas lui qu'elle cherchait, les coudes à l'air, la margoulette enfarinée; c'était son ancien marlou. Puis, brusquement, il fut pris d'une rage folle contre Lantier. Ah ! le brigand, ah ! la crapule ! Il fallait que l'un des deux restât sur le trottoir, vidé comme un lapin. Cependant, Lantier paraissait ne pas comprendre, mangeait lentement du veau à l'oseille. On commençait à s'attrouper. Virginie emmena enfin Coupeau, qui se calma subitement, dès qu'il eut tourné le coin de la rue. N'importe, on revint à la boutique moins gaiement qu'on n'en était sorti.

Autour de la table, les invités attendaient avec des mines longues. Le zingueur donna des poignées de main, en se dandinant devant les dames. Gervaise, un peu oppressée, parlait à demi-voix, faisait placer le monde. Mais, brusquement, elle s'aperçut que, madame Goujet n'étant pas venue, une place allait rester vide, la place à côté de madame Lorilleux.

– Nous sommes treize ! dit-elle, très émue, voyant là une nouvelle preuve du malheur dont elle se sentait menacée depuis quelques temps.

Les dames, déjà assises, se levèrent d'un air inquiet et fâché. Madame Putois offrit de se retirer, parce que, selon elle, il ne fallait pas jouer avec ça; d'ailleurs, elle ne toucherait à rien, les morceaux ne lui profiteraient pas. Quant à Boche, il ricanait : il aimait mieux être treize que quatorze; les parts seraient plus grosses, voilà tout.

– Attendez ! reprit Gervaise. Ça va s'arranger.

Et, sortant sur le trottoir, elle appela le père Bru qui traversait justement la chaussée. Le vieil ouvrier entra, courbé, roidi, la face muette.

– Asseyez-vous là, mon brave homme, dit la blanchisseuse. Vous voulez bien manger avec nous, n'est-ce pas ? Il hochait simplement la tête. Il voulait bien, ça lui était égal.

– Hein ! autant lui qu'un autre, continua-t-elle, baissant la voix. Il ne mange pas souvent à sa faim. Au moins, il se réglera encore une fois... Nous n'aurons pas de remords à nous emplit, maintenant.

(A suivre)



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
D.R.F.H  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 33/2024/INDH/PAZ  
Le 18 septembre 2024 à 12h  
; il sera procédé, dans le bu-  
reau de Monsieur le Secré-  
taire Général de la Province  
d'Azilal à l'ouverture des  
plis relatifs aux appels d'of-  
fres ouvert sur offres de  
prix pour : Achat des équi-  
pements au profit de Dar Al  
Oumouma Tillouguitte à la  
Province d'Azilal.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse :  
www.marchéspublics.gov.ma  
Le cautionnement proviso-  
ire est fixé à la somme de :  
Quatre Mille Cinq Cent di-  
rhams (4 500.00 dh)  
L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : Deux Cent  
quarante Mille dirhams  
(240 000.00)  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doi-  
vent être conformes aux

dispositions des articles 30  
à 34 du décret n° 2-22-431  
du 15 Chaabane 1444  
(08/03/2023) relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse www.  
marchéspublics.gov.ma.  
Les catalogues exigés par le  
dossier d'appel d'offres doi-  
vent être déposés au bureau  
du Chef de la Division des  
Ressources financières et  
humaines au Secrétariat Gé-  
néral de la Province d'Azil-  
al, au plus tard le 17  
septembre 2024 à 16h, ou  
remis, séance tenante, au  
président de la commission  
d'appel d'offres.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 9 du règlement  
de consultation.  
N° 5309/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
D.R.F.H  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
OUVERTE  
N° : 43/2024/INDH/PAZ

Le 18 septembre 2024 à 11  
heures, il sera procédé, dans  
le bureau de Monsieur le  
Secrétaire Général de la  
Province d'Azilal à l'ouver-  
ture des plis des architectes  
relatifs à la consultation ar-  
chitecturale ouverte pour :  
Etudes architecturales et  
suivi des travaux pour : la  
création de 105 unités pré-  
scolaires au niveau des  
communes territoriales re-  
levant de la Province d'Azil-  
al.  
•Lot 1 : Création de 26 uni-  
tés préscolaires au niveau  
des communes : Ait Oum-  
diss , Tidili fetouaka ,  
Tillouguit , anergui, ait ma-  
zigh, ouaouizeghit, ait oka-  
bli, Province d'Azilal  
•Lot 2 : Création de 26 uni-  
tés préscolaires au niveau  
des communes : Tillouguitte,  
Tabanouchte, Ait Mazigh,  
Tagleft, Ait Oukabli, Ane-  
guit, Zaouiat Ahansal,  
Agoudi N'lkheir, Moulay  
Aissa Ben Driss, Province  
d'Azilal.  
•Lot 3 : Création de 26 uni-  
tés préscolaires : Ait Ta-  
guella, Ait M'hamed, Ait  
Bououlli, Tifri, Sidi Boulikh-  
lef, Ait Blal, Anzou, Sidi Ya-  
coub, Ait Tamili, Ait  
Oumdiss, Province d'Azil-  
al.  
•Lot 4 : Création de 27 uni-

tés préscolaires au niveau  
des communes : Brou,  
Taouanza, Bni Hassan, Tabla,  
Foumjemla, Oaoula, Ait  
Mjden, Tamda Noumercede  
et Bine El Ouidane, Pro-  
vince d'Azilal.  
Le dossier de la consulta-  
tion architecturale ouverte  
peut être retiré au bureau  
du Chef de la Division des  
Ressources financières et  
humaines au Secrétariat Gé-  
néral de la Province d'Azil-  
al. Il peut également être  
téléchargé à partir du por-  
tail des marchés de l'état  
www.marchéspublics.gov.  
ma.  
Le budget prévisionnel  
maximum, hors taxes, pour  
l'exécution des travaux à  
réaliser est de :

•Lot 1 : Cinq millions neuf  
cent quatre-vingt mille di-  
rhams, 00 Cts (5.980.000,00  
DH HT).  
•Lot 2 : Cinq millions neuf  
cent quatre-vingt mille di-  
rhams, 00 Cts (5.980.000,00  
DH HT).  
•Lot 3 : Cinq millions neuf  
cent quatre-vingt mille di-  
rhams, 00 Cts (5.980.000,00  
DH HT).  
•Lot 4 : Six millions deux  
cent dix mille dirhams, 00  
Cts (6.210.000,00 DH HT).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 103  
à 105 du décret n° 2-22-431  
du 15 Chaabane 1444 (08  
Mars 2023) relatif aux mar-

chés publics.  
Les architectes peuvent :  
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précité ;  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau du Chef de la Division  
des Ressources financières  
et humaines au Secrétariat  
Général de la Province  
d'Azilal ;  
-Soit les remettre au Prési-  
dent du jury de la consulta-  
tion architecturale au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis ;  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 11 du règlement  
de consultation.  
N° 5310/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
D.R.F.H

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 34/2024/INDH/PAZ**

Le 19 septembre 2024 à 10 h il sera procédé, dans le bureau de  
Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis  
relatifs aux appels d'offres ouvert sur offres de prix pour : **TRAVAUX  
D'ADDOUCTION EN EAU POTABLE DES DOUARS AIT KHALOUF  
,JGLASSEN,BOUAANTAR JBALSRENT AIT ZIAD ,BOUAZAD,OUANESOUR  
RELEVANT DES COMMUNES TERRITORIALES TIFNI,OUAOULA,TABANT,BENI  
AYAT,TANANT,PROVINCE D'AZILAL,PROVINCE D'AZILAL.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail  
des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
**Seize mille huit cent quatre-vingt-treize dirhams, 60 Cts (16.893,60  
DH).**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître  
d'ouvrage est fixée à la somme de : **Huit cent quarante-quatre mille six  
cent quatre-vingts dirhams, 00 Cts (844 680,00 DH).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des  
concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34  
du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique  
dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse  
www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du  
règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à  
l'original du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour  
le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
A	A,6	5
C	C,1	4
J	J,3	4

Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres  
doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de  
la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la date  
d'ouverture des plis (le 18 septembre 2024) avant 16 h ou remis séance  
tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

N° 5308/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE KENTRA  
CERCLE SALLA MEMOURA  
CAIYAT SIDI BOUBKER EL HAJ  
COMMUNE DE SIDI BOUBKER EL HAJ

**AVIS RECTIFICATIF RELATIF**

**A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 03/CSBH/2024**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix  
N° 03/CSBH/2024, relatif à **TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE  
AU DOUAR OULAD AMMAR KAMKOUM À LA COMMUNE DE SIDI BOUBKER LHAI.**

Publié au journal Libération n°10273 en date du 23/07/2024; a été rectifié comme  
suit :

- Lire :

➤ **La date et heure d'ouverture des plis est le 29/08/2024 à 11 :00 heures.**

- Au lieu de :

➤ **La date et heure d'ouverture des plis est le 22/08/2024 à 11 :00 heures.**

N° 5306/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE BENSLIMANE  
CERCLE DE BENSLIMANE  
CAIYAT ZIAIDA  
COMMUNE ZIAIDA

**AVIS RECTIFICATIF  
De l'A.O. O N° 02/2024**

Le président de la commune ziaida porte à la connaissance des concurrents intéressés  
par l'appel d'offre N°02/2024 relative aux **ELECTRIFICATION DES DIFFERENTS  
DOUARS DE LA COMMUNE ZIAIDA-PROVINCE DE BENSLIMANE**- que :

L'estimation des travaux est fixée par le maître d'ouvrage d'un montant de :  
**2.125.632,36 DHS** (Deux millions cent vingt-cinq mille six cent trente-deux et trente-six  
Cts).

La classe exigée pour le certificat de qualification et de classification est (**J5**) au  
lieu de (**J4**).

-Il exigé la production de la copie certifier conforme à l'original du certificat de  
qualification et de classification comme suit :

Secteur	Qualification	Classe
J	J5-J6	3

Le reste est inchangé

N° 5307/PA



المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم ورزازات  
شركة التنمية المحلية ورزازات لهيئة  
مجلس الإداري

قرار رقم 113.14 بتاريخ 28 غشت 2024

## بشأن فتح باب الترشح لشغل منصب المدير العام لشركة التنمية المحلية "ورزازات لهيئة"

إن السيد عامل إقليم ورزازات رئيس المجلس الإداري لشركة التنمية المحلية "ورزازات لهيئة":

- بناء على مقتضيات القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات ولإسهما المواد 130 و131 منه؛
- بناء على مقتضيات القانون التنظيمي رقم 112.14 المتعلق بالعمالات ولإسهما المواد 122 و124 منه؛
- بناء على القانون رقم 17.95 المتعلق بالشركات المساهمة الصادر بتنفيذ الظهير الشريف رقم 1-96-124 المؤرخ في 14 ربيع الثاني 1417 الموافق لـ 30 غشت 1996 كما تم تكميمه وتغييره؛
- بناء على دورية السيد وزير الداخلية عدد 5434 بتاريخ 14 مارس 2023 بخصوص التعيين في منصب مدير عام لشركات التنمية بالجماعات الترابية؛
- بناء على النظام الأساسي لشركة التنمية المحلية ورزازات لهيئة" والمصادق عليه من طرف السلطة الحكومية المكلفة بالداخلية بتاريخ 15 أبريل 2024.

### بشأن فتح باب

### المادة الأولى:

يعلن عامل إقليم ورزازات رئيس المجلس الإداري لشركة التنمية المحلية "ورزازات لهيئة"، عن فتح باب الترشح لشغل منصب المدير العام للشركة.

### المادة الثانية:

يفتح باب الترشح لشغل منصب المدير العام لشركة التنمية المحلية "ورزازات لهيئة"، في وجه المترشحين والمترشحات المنتمين للإدارات العمومية أو الجماعات الترابية أو القطاع الخاص والمؤهلين على الشروط التالية:

- أن يكون المترشح (ة) من جنسية مغربية؛
- تتوفر على شهادة الدكتوراه أو مهندس معماري أو مهندس دولة أو ماستر أو إحدى الشهادات العليا التي تعول التوظيف في درجة متصرف من الدرجة الثانية أو درجة ذات رقم استدلالي معادل؛
- تجربة مهنية لا تقل عن 10 سنوات بإدارات الدولة أو الجماعات الترابية أو المؤسسات العمومية أو القطاع الخاص بعد نيل هذه الشهادات؛
- ممارسة المسؤولية لمدة لا تقل عن 5 سنوات بمنصب يوازي مهام مدير بالإدارات العمومية، بالنسبة للموظفات والموظفين المترشحين، أو في منصب مسؤولية مماثل، داخل الوطن أو خارجه، غير أنه إذا استدعت ضرورة المصلحة ذلك، يمكن استثناء، الإغناء من هذا الشرط بناء على طلب لرئيس المجلس الإداري للشركة، وبعد اللو الحقة القبلية للسيد وزير الداخلية على هذا الترشح؛
- دراسة كافية بالمنظومة التنويرية الحديثة لترمق العام، مع كفاءات علمية وفكرية عالية للقيام بهذه المهام ذات الصلة بالفرض الذي أنشئت من أجله الشركة؛
- معرفة جيدة بالمنظومة الإداري الوطني والرئيسي وسالفه أين والأنظمة والمساطر التي يسم مجال الاستثمار وتسيير المشاغل؛
- الاتسام بجميع العمليات التجارية والمالية والعقارية والاستثمارية والاستشارية والتقنية والمصانمية والخدماتية، ذات صلة مباشرة أو غير مباشرة بفرض الشركة.

### المادة الثالثة:

يتم التعيين في منصب المدير العام لشركة التنمية المحلية "ورزازات لهيئة"، بمقتضى عقد ووفق ما يحدده المجلس الإداري للشركة تماثيا مع مقتضيات القانون والتنظيم المعمول به.

### المادة الرابعة:

- تحدد بعض مهام منصب مدير عام للشركة في ما يلي:
- الحرص على تنفيذ والالتزام بالانتر التوجيه الموجهة من طرف المجلس الإداري للشركة؛
- تسيير العمليات اليومية المتعلقة بالتسيير خاصة فيما يتعلق بالموارد المالية وحسن استغلالها؛
- دراسة شاملة بالرقمنة والذكاء الترابي، وكذا الابتكار الصناعي والأساليب الرقمية الذكية في عمليات التسيير؛
- دراسة للمسائل التقنية المتعلقة بتطبيقات التتبع والمواكبة وغيرها من الأساليب الحديثة التي تعنى مبادئ الشفافية؛
- العمل على ترسيخ الثقافة المتعلقة بالشركة وحسن استعمال الموارد المالية خاصة فيما يتعلق بانتداب المترشحين.

### المادة الخامسة:

- يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:
- طلب خطي للترشيح موجه للسيد عامل إقليم ورزازات رئيس المجلس الإداري لشركة التنمية المحلية "ورزازات لهيئة"، مدمج بموافقة رئيس الإدارة التي ينتمي إليها المترشح(ة)، إذا كان موظفا بإدارات الدولة أو الجماعات الترابية أو مستخدما بالمؤسسات العمومية؛
- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية؛
- استمارة الترشح معبأة من طرف المترشح (ة) ويمكن تعميلها من بوابة التوظيف العمومي [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)؛
- السيرة الذاتية للمترشح (ة) التي تبين مساره المهني والشهادات المحصل عليها، والتكوشات التي استغنى عنها، واللغات التي يتقنها، وتجربته المهنية، ومهام المسؤوليات التي سبق أن تقلد ها بالقطاع العام أو الخاص؛
- نسخ من الشهادات العلمية المحصل عليها، مرفوقة بشهادة تثبت تحمل منصب المسؤولية لمدة 5 سنوات على الأقل، في منصب يوازي مدير بالإدارات العمومية، بالنسبة للموظفات والموظفين المترشحين، أو في منصب مسؤولية مماثل، داخل الوطن أو خارجه بالنسبة لسالي المترشحات والمترشحين؛
- برنامج ومنهجية العمل المقترحة وكذا سبل الربح من مردودية الشركة.

### المادة السادسة:

تودع ملفات الترشيح مقابل وصل الاستلام، يمكنه الضبط بمعالجة إقليم ورزازات، خلال التوقيت الجاري به العمل بالإدارات العمومية أو ترسل عبر البريد المضمون إلى السيد عامل إقليم ورزازات رئيس مجلس إدارة الشركة (بعهد بتاريخ وأشيرة ختم مصالح البريد)، إيداعا من تاريخ النشر إلى غاية 28 غشت 2024 قبل الساعة الرابعة والنصف بعد الظهر. وهو آخر أجل لقبول الترشيحات.

### المادة السابعة:

يتم الانتقاء عن طريق دراسة ملفات المترشحين وإجراء مقابلة مع المترشحين الذين يستوفون الشروط المنصوص عليها في هذا القرار.

### المادة الثامنة:

تحدد بمسار رئيس المجلس الإداري لشركة التنمية المحلية "ورزازات لهيئة" لجنة لدراسة الترشيحات وانتقاء الملفات المستوفية لشروط الترشيح وكذا إجراء مقابلة الانتقاء.

### المادة التاسعة:

ينشر هذا القرار على بوابة التوظيف العمومي [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)، والموقع الإلكتروني للمديرية العامة للجماعات الترابية وكذا جريدتين وطنيتين.

### المادة العاشرة:

للمترشحات والمترشحين للتوظيف لاجتياز المقابلة الانتقائية مع تعهد بتاريخ ومكان إجرائها، وكذا نتائج مقابلة الانتقاء، عبر الوسائل المذكورة في المادة أعلاه.

ورزازات في 28 غشت 2024

رئيس المجلس الإداري  
لشركة التنمية المحلية

"ورزازات لهيئة"

العامل

إيفاد عبد الله حاحظ

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
DE TAROUJANT  
CERCLE OULED TEIMA  
CAIDAT OULED  
MHALLA  
COMMUNE LAKHNAFIF  
APPEL D'OFFRE OUVERT  
SUR OFFRE DE PRIX  
N°: 01 /BC/2024

Le Mercredi 28 Aout 2024 à Dix H (10:00). Il sera procédé, dans la Salle de Réunion de la COMMUNE LAKHNAFIF à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour : PROJET D'AMÉNAGEMENT DE TROIS TERRAIN DE PROXIMITÉ SITUÉ DES DOUARS (AIT RAHMOUN - LOUZA ZTA - LAKHNAFIF A LA COMMUNE LAKHNAFIF.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 4 000,00 DHS (Quatre Mille dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations est de 212.904,00 DHS (Deux Cent Douze Mille Neuf Cent Quatre dirhams). TTC.  
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les concurrents sont invités à déposer leurs offres au Portail Marocain des Marchés Publics suivant l'arrêté n°1692.23 du 23 Juin 2023 du ministre délégué chargé du Budget relatif à la dématérialisation des procédures et documents relatifs aux marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 5314/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE  
TAROUJANT  
CERCLE OULED TEIMA  
CAIDAT OULED  
MHALLA  
COMMUNE LAKHNAFIF  
APPEL D'OFFRE OUVERT  
SUR OFFRE DE PRIX  
N°: 02 /BC/2024

Le Mercredi 28 Aout 2024 à Dix Heur (10:00). Il sera procédé, dans la Salle de Réunion de la COMMUNE LAKHNAFIF à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour : CONSTRUCTION DE SIX DALLOTS AUX DOUARS DE LA COMMUNE LAKHNAFIF.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000,00 DHS (Cinq Mille dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations est de 286.020,00 DHS (Deux Cent Quatre Vingt Six Mille Vingt dirhams) TTC.  
Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des

Marchés Publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les concurrents sont invités à déposer leurs offres au Portail Marocain des Marchés Publics suivant l'arrêté n°1692.23 du 23 Juin 2023 du ministre délégué chargé du Budget relatif à la dématérialisation des procédures et documents relatifs aux marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 5315/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
Commune Oulad Freiha  
Direction des Services Communaux  
Bureau de planification, des études, des marchés et des travaux et entretien  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ N°: 01/2024/COF

Le 16 aout 2024 à onze (11) Heure, il sera procédé dans la salle de réunion au siège de la Commune de Oulad Freiha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix N° : 01/2024/COF du 16 aout 2024 pour forage de puits d'exploitation aux douars relevant de la commune Oulad Freiha sis à la Province de Settata relevant de la Région Casablanca-Settat. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent soixante-dix-huit mille sept cent quatre-vingt-quatre (278.784,00) dirhams TTC. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinq mille (5.000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 5316/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TAROUJANT  
CERCLE OULED - TEIMA  
CAIDAT OUMED - MHALLA  
COMMUNE TERRITORIALE LAKHNAFIF.

**AVIS DE DEPOT**

Le Président De la Commune Territoriale Lakhnafif Annonce Au Public Que Le Projet Du Plan D'Aménagement Du Centre De La Commune Lakhnafif Ainsi Que Son Règlement Est Déposé Auprès Du Siège De Cette Commune Pour L'Enquête Publique Dans Une Période D'Un Mois, Entre Le : 15 AOUT 2024 Et 13 Décembre 2024. Aussi, Il Est Porte A La Connaissance Du Public Qu'un Dossier Et Un Registre Seront A La Porte Du Public Auprès Du Bureau Technique Au Siège De La Commune Pour Porter Leurs Observations Pendant Les Horaires Du Travail Administratif.

N° 5313/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE  
CHTOUKA AIT BAHA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES  
TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
(INTERNATIONAL)  
SUR OFFRE DE PRIX  
N° 7bis/INDH/2024

Le 17 /09/2024 à 11heures, Il sera procédé, à la division des Affaires financières de la Province de Chtouka Ait Baha , au bureau N°21 , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 7bis/INDH/2024 du 17/09/2024 pour :

ACQUISITION DE QUINZE MINIBUS POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE DANS LE CADRE DE L'INDH 2024- PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :5250006,00 dhs TTC (Cinq million deux cent cinquante mille six dirhams 00 centimes toutes taxes comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :105 000,00DHS (cent cinq mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que de dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres, doivent être déposés au bureau du service des marchés relevant du secrétariat général de la province chtouka ait baha , au plus tard le 16/09/2024 à 16h30 (date et heure limites pour le dépôt)ou remis, séance tenante, au président de la commission d'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 5317/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Ouazzarate  
Caidat Ighrem Nougdal  
Commune de Tidili  
Avis d'appel d'offres national et sur offres de prix N°01/2024

Le 03/09/2024 à 11h du matin, il sera procédé, dans le bureau présidence de la commune de Tidili, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national et sur offres de prix, ayant pour objet les travaux d'extension électrique du réseau 1br catégorie basse Tension (BT) aux douars : Tagadirte Noumazoïre, Arzoul, Timajdoine, Targa Igoudlan, Tachadirte, Argue, Centre Tidili, Fouzail, Ait Bourique, Imghoudegen Ait Bouyahda, Tagadirte Nboizine, Tighezmte, Azrou, Ibadazen, Zaouite Sidi Ider, Tizaghren à la commune de Tidili.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 060,00 DHS (Huit Mille Soixante Dirhams)  
L'estimation des coûts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 403.000,00DHS TTC (Quatre cent Trois mille Dirhams, 00Cts).  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics Accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation.

N° 5318/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts  
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°26/2024

Le Vendredi 13 Septembre 2024 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° 26/2024 du 13/09/2024 pour objet : Assistance technique pour

la gestion et le suivi des projets de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal dans le cadre de la stratégie "Génération green".

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois millions trois cent quatre-vingt-douze mille quatre cents dirhams (3 392 400,00 dhs)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 67 000,00 Dhs (Soixante sept mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 5319/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
REGION BENDHALLA KHENIFRA  
PROVINCE DEKHOUBSBA  
CAIDAT OY YOUSSEF ET BENIBATAOU  
COMMUNE DE BENIBATAOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 02/BB/2024**

Le 4 SEPTEMBRE 2024, à 12 heure du matin , il sera procédé, dans le bureau du monsieur le Président de la commune BENIBATAOU, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à la Réalisation des travaux d'installation des poteaux et de câblage pour l'électrification de 05 foyers (raccordement des foyers aux douars ait labair zaama (jilali zaimi zelmoulouli elbasraoui zelhazouani jilim)douar ait toulik zaama (salah ben mbarck mojjane jet douar ait boahid zaama (elraati zaimi ) à la commune territoriale de BENIBATAOU.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations toute taxe comprise établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (119.957,44)dh (cent dix neuf mille neuf cent cinquante sept dirhams et 44 cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2500,00dh (deux mille cinq cent dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° de marché	Objet	Estimation MAD	Cautionnement provisoire en MAD	Agencement
1086204	Réalisation des travaux d'installation des poteaux et de câblage pour l'électrification de 05 foyers (raccordement des foyers aux douars ait labair zaama (jilali zaimi zelmoulouli elbasraoui zelhazouani jilim)douar ait toulik zaama (salah ben mbarck mojjane jet douar ait boahid zaama (elraati zaimi ) à la commune territoriale de BENIBATAOU.	119957,44	2500,00	088848 MEOTO OU plus

N° 5312/PA

**ARGAN INVEST**  
Société Anonyme  
au Capital Social de  
66 000 000 Dirhams  
Siège social : 81, Avenue  
de l'Armée Royale, 12ème  
étage, Casablanca  
RC : Casablanca  
n° 175343  
IF : 1107642  
Transfert du siège social  
Au terme de l'Assemblée  
Générale Extraordinaire du  
27 juin 2024, les actionnaires  
de la Société ont décidé :  
- De ratifier le transfert du  
siège social au : 81, Avenue  
de l'Armée Royale, 12ème  
étage, Casablanca - tel que  
décidé par le Conseil d'administration  
du 10 juin 2024 ;  
- De modifier corrélativement  
l'article 4 des Statuts.  
Le dépôt légal et la déclaration  
modificative ont été effectués  
au greffe du tribunal de commerce  
de Casablanca le 23 juillet  
2024 sous le numéro 27944.  
N° 5320/PA

**LES FLEURS  
DU CHOCOLAT  
CONSTITUTION**  
Suivant acte sous seing  
privé en date du  
15/07/2024, il a été établi  
les statuts d'une société  
SARL/AU dont les caractéristiques  
sont :  
OBJET SOCIAL : Boulangerie  
& Pâtisserie  
DURÉE : 99 ans  
SEIGE SOCIAL : Al Amrane  
Gh 25 Imm 198 N° 11 Ain  
Sebaa Casablanca  
CAPITAL SOCIAL :  
100.000,00 DHS reparti en  
1000 parts de 100,00 DHS  
chacune attribuées à :  
Mr EL AOUNI Mohamed :  
500 parts  
Mme HIMCHY Oumaima  
: 500 parts  
GERANCE : M. EL AOUNI  
Mohamed & Mme HIM-  
CHY Oumaima en qualité  
des gérants  
Le dépôt légal a été effectué  
au tribunal de Commerce de  
Casablanca le 01/08/2024  
sous N°928951.  
RC N° 636391.  
N° 5322/PA

tae et immatriculé au registre  
au tribunal de commerce  
de Casablanca sous le numéro  
639967.  
N° 5323/PA

**PERFECT GESTION**  
Conseil fiscal et juridique  
A S KARIM NEGOCE  
Aux termes d'un acte s.s.p  
en date du 25/07/2024, il a  
été constituée les ci-après  
nommes une  
société à responsabilité  
limitée dont les caractéristiques  
sont les suivantes :  
Dénomination : SOCIETE A  
S KARIM NEGOCE SARL  
Siège social : 10 RUE DE  
LIBERTE ETG N°3 APPRT  
N°5 CASABLANCA  
• Objet : Négoce, Commerce,  
prestations du service  
• Durée : 99 ans.  
Capital social : 100 000,00  
dhs divisé en 1000 parts de  
100 dhs chacun souscrites  
en totalité et entièrement  
libérées par trois personnes  
physique à savoir :  
Mme. LYASSIMI FOUZIA  
50.000,00 DHS  
- Mr. KARIM ABDER-  
RAHMANE 25.000,00 DHS  
- Mr. KARIM SAAD :  
25.000,00 DHS  
-Gérance : la société est  
gérée et administrée par  
Mme. LYASSIMI FOUZIA  
-Dépôt légal a été effectué  
au tribunal de commerce de  
Casablanca sous  
n°00928066  
N° 5324/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT N°  
11 / BG / 2024  
LE 27/08/2024 à 10H10 IL  
sera procédé dans les bureaux  
du service des marchés  
au secrétariat général de  
la province de Mideft à  
l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres ouvert  
national sur offres de prix,  
pour : ACHAT DE MATÉRIEL  
INFORMATIQUE AU  
PROFIT DES POSTES DE  
COMMANDEMENT DE  
LA PROVINCE DE MIDEFT  
et immatriculé au registre  
au tribunal de commerce  
de Casablanca sous le numéro  
639967.  
N° 5323/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministre de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation  
et de Formation - Région  
Marrakech Safi  
Direction Provinciale de  
Marrakech  
LYCEE IBN TAYMIYA  
CPGE-MARRAKECH  
Avis d'appel d'offres  
Ouvert international sur  
offre des prix N°  
05/REST/2024  
(Séance publique)  
Le 18 Septembre 2024 à 10  
H, il sera procédé, au sein  
du lycée IBN TAYMIYA  
centre - CPGE Marrakech,  
à hay el hassani Marrakech,  
à l'ouverture des plis relatifs

à l'appel d'offres ouvert international  
sur offres de prix pour : PRESTATION  
DE SERVICE DE RESTAURATION  
AU PROFIT DES INTERNES  
DU LYCEE QUALIFIANT IBN TAYMIYA  
-CPGE - RELEVANT DE LA  
DIRECTION PROVINCIALE DE  
MARRAKECH EN LOT UNIQUE.  
Le montant de la caution  
provisoire est fixé à la somme  
de : 201 600,00 (Deux Cent  
Un Mille Six Cent Dirhams)  
- L'estimation MIN des  
prestations fixée à la somme  
de : 5 600 000,00 (Cinq  
Million Six Cent Mille Dirhams)  
- L'estimation MAX des  
prestations fixée à la somme  
de : 10 080 000,00 (Dix  
Million Quatre-Vingt Mille  
Dirhams)  
"Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.ma."  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du Décret n° 2.22.431  
du 15 Chabanne 1444 (8  
Mars 2023) relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.ma.  
La visite de lieu (n'est pas  
obligatoire) sera organisée à  
l'attention des concurrents  
le 12/09/2024 à 10h au  
lycée qualifiant Ibn Taymiya  
centre - CPGE - Marrakech.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 05 du règlement  
de consultation.  
N° 5326/PA

**SE TOP CONSEIL  
SARL**  
L'assemblée générale  
extraordinaire du 15/11/2018  
de la société = TOP  
CONSEIL SARL = au capital  
de 100.000,00 dh dont le  
siège social est Rue abdel-  
khalak terres N° 27 ; Rez-  
de-chaussée -  
32000/Al-Hoceima a approuvé :  
1- Cession de 500 parts  
sociales de l'associée : Mme.  
EL MAFTOUHI Hanan  
(500 parts).  
2- Achat de ces parts par  
l'associé M. KHAMLIHI  
Abdellah (500 parts).  
3- Transformation de de la  
forme juridique de la société.  
4- Modification de la signature  
de la gérance.  
5- Transfert du siège social.  
6- Mise à jour des statuts.  
Le dépôt légal a été effectué  
au greffe du tribunal de  
première instance d'Al-Hoceima  
le 17/12/2018 sous le N° 569.  
N° 5321/PA

**CONSTITUTION**  
1/- Aux termes d'un acte  
SSP du 20/06/2024 a Casablanca,  
il a été établi les statuts  
d'une société à responsabilité  
limitée associée unique ;  
Dénomination : -SOCIETE  
LOUMARI OUVRAGE  
GENERAUX = SARL/AU.  
Objet : La société a pour  
objet tant au Maroc qu'à  
l'étranger :  
ENTREPRENEUR DE  
TRAVAUX DIVERS OU  
CONSTRUCTIONS.  
NEGOCIANT.  
Siège Social : 26 AV MERS  
SULTAN ETG I APT 3 CASABLANCA.  
Capital Social : 100 000,00  
DHS (Cent Mille dirhams).  
Apport :  
L'associé fait apport à la société  
d'une somme en espèce  
à savoir :  
Mr. EL FARJI ABDERRAHIM  
: 100.000,00 DHS  
Durée : 99 ans.  
Gérance : Mr EL FARJI  
ABDERRAHIM désigné  
comme gérant pour une  
durée illimitée.  
II-Le dépôt légal a été effectué

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT N°  
11 / BG / 2024  
LE 27/08/2024 à 10H10 IL  
sera procédé dans les bureaux  
du service des marchés  
au secrétariat général de  
la province de Mideft à  
l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres ouvert  
national sur offres de prix,  
pour : ACHAT DE MATÉRIEL  
INFORMATIQUE AU  
PROFIT DES POSTES DE  
COMMANDEMENT DE  
LA PROVINCE DE MIDEFT

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUEL-  
MIM -OUEJ NOUN  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
PACHALIK SIDI IFNI  
N° 5327/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUEL-  
MIM -OUEJ NOUN  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
PACHALIK SIDI IFNI  
N° 5327/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUEL-  
MIM -OUEJ NOUN  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
PACHALIK SIDI IFNI  
N° 5327/PA

# Horaires des trains


## SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° Train	Dir	Arr. Casablanca	Dir	Arr. Marrakech	Dir	Arr. Fes	N° Train	Dir	Arr. Casablanca	Dir	Arr. Marrakech	Dir	Arr. Fes
100	M	07:00	M	08:00	M	09:00	100	M	07:00	M	08:00	M	09:00
101	M	07:15	M	08:15	M	09:15	101	M	07:15	M	08:15	M	09:15
102	M	07:30	M	08:30	M	09:30	102	M	07:30	M	08:30	M	09:30
103	M	07:45	M	08:45	M	09:45	103	M	07:45	M	08:45	M	09:45
104	M	08:00	M	09:00	M	10:00	104	M	08:00	M	09:00	M	10:00
105	M	08:15	M	09:15	M	10:15	105	M	08:15	M	09:15	M	10:15
106	M	08:30	M	09:30	M	10:30	106	M	08:30	M	09:30	M	10:30
107	M	08:45	M	09:45	M	10:45	107	M	08:45	M	09:45	M	10:45
108	M	09:00	M	10:00	M	11:00	108	M	09:00	M	10:00	M	11:00
109	M	09:15	M	10:15	M	11:15	109	M	09:15	M	10:15	M	11:15
110	M	09:30	M	10:30	M	11:30	110	M	09:30	M	10:30	M	11:30
111	M	09:45	M	10:45	M	11:45	111	M	09:45	M	10:45	M	11:45
112	M	10:00	M	11:00	M	12:00	112	M	10:00	M	11:00	M	12:00
113	M	10:15	M	11:15	M	12:15	113	M	10:15	M	11:15	M	12:15
114	M	10:30	M	11:30	M	12:30	114	M	10:30	M	11:30	M	12:30
115	M	10:45	M	11:45	M	12:45	115	M	10:45	M	11:45	M	12:45
116	M	11:00	M	12:00	M	13:00	116	M	11:00	M	12:00	M	13:00
117	M	11:15	M	12:15	M	13:15	117	M	11:15	M	12:15	M	13:15
118	M	11:30	M	12:30	M	13:30	118	M	11:30	M	12:30	M	13:30
119	M	11:45	M	12:45	M	13:45	119	M	11:45	M	12:45	M	13:45
120	M	12:00	M	13:00	M	14:00	120	M	12:00	M	13:00	M	14:00

## SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° Train	Dir	Arr. Marrakech	Dir	Arr. Casablanca	Dir	Arr. Fes	N° Train	Dir	Arr. Marrakech	Dir	Arr. Casablanca	Dir	Arr. Fes
121	M	07:00	M	08:00	M	09:00	121	M	07:00	M	08:00	M	09:00
122	M	07:15	M	08:15	M	09:15	122	M	07:15	M	08:15	M	09:15
123	M	07:30	M	08:30	M	09:30	123	M	07:30	M	08:30	M	09:30
124	M	07:45	M	08:45	M	09:45	124	M	07:45	M	08:45	M	09:45
125	M	08:00	M	09:00	M	10:00	125	M	08:00	M	09:00	M	10:00
126	M	08:15	M	09:15	M	10:15	126	M	08:15	M	09:15	M	10:15
127	M	08:30	M	09:30	M	10:30	127	M	08:30	M	09:30	M	10:30
128	M	08:45	M	09:45	M	10:45	128	M	08:45	M	09:45	M	10:45
129	M	09:00	M	10:00	M	11:00	129	M	09:00	M	10:00	M	11:00
130	M	09:15	M	10:15	M	11:15	130	M	09:15	M	10:15	M	11:15
131	M	09:30	M	10:30	M	11:30	131	M	09:30	M	10:30	M	11:30
132	M	09:45	M	10:45	M	11:45	132	M	09:45	M	10:45	M	11:45
133	M	10:00	M	11:00	M	12:00	133	M	10:00	M	11:00	M	12:00
134	M	10:15	M	11:15	M	12:15	134	M	10:15	M	11:15	M	12:15
135	M	10:30	M	11:30	M	12:30	135	M	10:30	M	11:30	M	12:30
136	M	10:45	M	11:45	M	12:45	136	M	10:45	M	11:45	M	12:45
137	M	11:00	M	12:00	M	13:00	137	M	11:00	M	12:00	M	13:00
138	M	11:15	M	12:15	M	13:15	138	M	11:15	M	12:15	M	13:15
139	M	11:30	M	12:30	M	13:30	139	M	11:30	M	12:30	M	13:30
140	M	11:45	M	12:45	M	13:45	140	M	11:45	M	12:45	M	13:45
141	M	12:00	M	13:00	M	14:00	141	M	12:00	M	13:00	M	14:00
142	M	12:15	M	13:15	M	14:15	142	M	12:15	M	13:15	M	14:15
143	M	12:30	M	13:30	M	14:30	143	M	12:30	M	13:30	M	14:30
144	M	12:45	M	13:45	M	14:45	144	M	12:45	M	13:45	M	14:45
145	M	13:00	M	14:00	M	15:00	145	M	13:00	M	14:00	M	15:00
146	M	13:15	M	14:15	M	15:15	146	M	13:15	M	14:15	M	15:15
147	M	13:30	M	14:30	M	15:30	147	M	13:30	M	14:30	M	15:30
148	M	13:45	M	14:45	M	15:45	148	M	13:45	M	14:45	M	15:45
149	M	14:00	M	15:00	M	16:00	149	M	14:00	M	15:00	M	16:00
150	M	14:15	M	15:15	M	16:15	150	M	14:15	M	15:15	M	16:15

Trains ne circulant pas les Dimanches et les jours fériés



Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

## La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

# Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox



## Portrait



Andy Murray

# Le valeureux chevalier au pays des géants

**G**rognon, incroyable physiquement et blindé mentalement, Andy Murray a su se construire un joli palmarès jusqu'à sa retraite jeudi, et se faire une place dans l'histoire du tennis à l'ère des trois géants Federer, Nadal et Djokovic.

Alors que Roger Federer, Rafael Nadal et Novak Djokovic écumaient le circuit, remportant quarante des quarante-sept tournois du Grand Chelem joués depuis l'arrivée de Murray sur le circuit en 2005

jusqu'à son dernier grand titre fin 2016, le Britannique a transformé un temps le Big 3 en Big 4.

Durant ses années fastes, Murray a remporté trois titres du Grand Chelem (US Open 2012, Wimbledon 2013 et 2016), un Masters de fin d'année (2016), quatorze tournois estampillés Masters 1000. De quoi terminer l'année N.1 en 2016.

En outre, il a remporté la Coupe Davis (2015), ainsi que deux médailles d'or olympiques en simple (2012 et 2016) alors que Nadal a été champion olympique une fois (2008), contrairement à Federer et Djokovic. Alors le 16 mai 2019 à Buckingham, le prince Charles l'a élevé au rang de chevalier, un honneur qui n'avait été accordé qu'à un seul autre joueur de tennis, Norman Brooks, en 1939.

Longtemps, Murray a été étiqueté "loser". Mais en un an, il s'est libéré de la pression qui étouffait son talent: entre août 2012 et juillet 2013, il a enchaîné des titres aux JO de Londres, à l'US Open et à Wimbledon. S'il a mis fin à l'interminable attente des Britanniques d'un successeur à Fred Perry, dernier vainqueur national de Wimbledon en 1936 et en Grand Chelem à l'US Open 1936, il n'a cependant pas réussi à poursuivre sur son élan.

Né le 15 mai 1987 à Glasgow (Ecosse), Andrew Barron Murray a grandi dans la petite ville de Dunblane au sein d'une famille de sportifs. Sa mère Judy, ancienne joueuse de tennis, lui a fait faire ses premiers pas de joueur, "sans jamais le forcer" selon son frère Jamie, joueur de double. Adolescent, Andy a poursuivi sa formation à Barcelone.

Son enfance a été marquée par une terrible tragédie. En 1996, un forcené a abattu

seize enfants et un professeur dans l'école primaire de Dunblane. Murray, alors âgé de huit ans, se trouvait dans l'établissement au moment du drame et en est resté traumatisé. Il n'évoquera publiquement le sujet qu'en 2013 dans un documentaire sur sa vie diffusé par la BBC. "On ne peut pas imaginer à quel point ce genre de choses est dur. Je suis content de faire quelque chose dont Dunblane puisse être fier", dira le champion, en maîtrisant difficilement son émotion. Timide face à la presse, le visage toujours fermé, le jeune joueur a souvent distillé un discours sans fantaisie. Et lorsqu'il se risquait à l'humour, c'était la gaffe. Comme en 2006, avant le Mondial de football, quand il avait lancé qu'il soutiendrait "tous les adversaires de l'Angleterre".

"Nous haïssons Murray", avait alors attaqué un tabloïd, mettant en doute son patriotisme britannique. C'était pourtant bien avant qu'il ne se déclare en faveur de l'indépendance écossaise au référendum de 2014 dans un message sur les réseaux sociaux qui fit encore couler beaucoup d'encre. Mais tout est oublié depuis la victoire en Coupe Davis, la première de la Grande-Bretagne depuis 1936, qu'il a gagnée presque à lui seul. Victime d'incessantes douleurs de hanche, il a annoncé en janvier 2019 qu'il jouait vraisemblablement sa dernière saison. Mais une seconde intervention chirurgicale, survenue quelques jours plus tard pour poser une prothèse métallique, l'a relancé.

Retombé au 503e rang mondial, c'est alors sa volonté implacable qui lui a permis de remonter dans le Top 50 en juin 2022 et de se hisser jusqu'au 36e rang en août 2023.

Il n'a plus gagné que deux tournois (Dubai 2017 et Anvers 2019), mais avec son



Alors que Federer, Nadal et Djokovic écumaient le circuit, depuis l'arrivée de Murray, le Britannique a transformé un temps le Big 3 en Big 4

jeu défensif et accrocheur, chacune de ses apparitions a été la promesse d'une bataille spectaculaire et sans merci.

Il a notamment enflammé l'Open d'Australie 2023 où il avait enchaîné en trois jours deux matchs de cinq sets pour un total de 10 heures et 34 minutes. Le deuxième tour en particulier, contre Thanasi Kokkinakis, avait débuté le jeudi soir, avait duré 5h45 et s'était conclu le vendredi à 4h06 du matin par la victoire du guerrier écossais.

"Oui... j'ai un gros coeur", avait-il sobrement commenté.



Durant ses années fastes, Murray a remporté trois titres du Grand Chelem, un Masters de fin d'année, quatorze tournois estampillés Masters 1000

# Sport

Réunion du Comité directeur de la FRMF

## Licences, code disciplinaire et règlement des compétitions à l'ordre du jour



Le Comité directeur de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a tenu une réunion, jeudi, consacrée notamment à l'adoption de la version finale proposée du règlement d'octroi des licences aux clubs et des amendements proposés par la commission mixte

relatifs au Code disciplinaire et au règlement des compétitions.

Lors de cette réunion, tenue au siège de la FRMF, le Comité directeur a décidé que le dépôt des contrats sportifs soit accompli sur la plateforme numérique dédiée à cet effet, dans les quinze jours qui suivent la

date de signature légalisée du contrat.

De même, la feuille de match numérique (FMN) a été adoptée et il a été convenu de la généraliser dès la saison 2024-2025 au niveau de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), la Ligue nationale de football féminin (LNFF) et la Ligue nationale de football diversifié (LNFD).

Concernant la Coupe du Trône, il a été décidé de programmer, avant fin décembre de chaque saison sportive, les matchs de qualification réservés aux Ligues régionales et à la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

Intervenant lors de cette session, tenue suite à la réunion du 25 juillet dernier, le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa, a appelé tous les intervenants dans la sphère footballistique à adhérer au projet de la candidature à la Coupe du Monde FIFA-2030, qui connaîtra la réalisation d'infrastructures sportives dont les terrains d'entraînement, ainsi que routières et hôtelières.

Il a rappelé, dans ce sens, le dépôt par le Maroc, lundi dernier à Paris, du dossier officiel de la candidature au Mondial-2030, conjointement avec l'Espagne et le Portugal.

## Yasmine Zouhir signe au FC Betis

La jeune internationale marocaine Yasmine Zouhir rejoindra la saison prochaine le championnat espagnol féminin (Liga F), après avoir signé un contrat avec le club de FC Betis.

L'attaquante internationale marocaine (19 ans) a signé mercredi un contrat de deux ans avec l'équipe sévillane en provenance de l'AC Rome, indique le club espagnol dans un communiqué.

Née le 16 juillet 2005 à Saint-Priest-en-Jarez en France, Yasmine Zouhir a porté le brassard de capitaine de la sélection marocaine dans les catégories de jeunes.

La jeune internationale marocaine, qui avait joué auparavant à Saint-Étienne, compte quatre sélections avec l'équipe nationale.

## AGO du HUSA

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) du Hassania d'Agadir (HUSA) au titre de la saison sportive 2023/2024, se tiendra le 13 août.

L'ordre du jour de cette AGO comprend notamment la présentation et l'examen des rapports moral et financier ainsi que du rapport du commissaire aux comptes, a annoncé le club gadiri dans un communiqué.

L'AGO examinera également le budget prévisionnel du club pour la prochaine saison sportive outre la liste des candidats à l'adhésion sur décision du bureau directeur du Hassania d'Agadir.

## Championnat national des échecs

Les joueurs Noureddine Mesla, chez les hommes et Ahlam Makhlouf, côté dames, ont remporté le championnat national individuel des échecs, organisé dernièrement à Dayet Roumi, près de Khémisset.

Noureddine Mesla du club Menara Echecs de Marrakech a devancé Chafik El Idrissi du Raja Agadir et Kamal Daoudi de Widad Tifelt, lors de cette compétition organisée par la Fédération Royale marocaine des échecs.

Chez les dames, Ahlam Makhlouf, du club Menara Echecs de Marrakech, est montée sur la plus haute marche du podium, tandis que la deuxième place est revenue à Salima Akli du Hassania Guercif. La troisième place est allée à Kenza Tabich du club sportif de Marrakech.

Ce championnat, homologué par la Fédération internationale des échecs, était ouvert devant l'ensemble des joueurs et joueuses des associations affiliées à la Fédération Royale marocaine des échecs.

A l'issue des compétitions, la présidente de la Fédération Royale marocaine des échecs, Bouchra El Kadiri, a procédé à la remise des coupes et prix aux différents vainqueurs.

## La Fifa invite syndicat des joueurs et ligues au dialogue à propos du calendrier

La Fédération internationale de football (Fifa), en conflit avec le syndicat des joueurs et l'association des ligues à propos de son calendrier trop chargé invite les deux instances au dialogue jeudi, à travers une déclaration.

"La Fifa a réitéré aujourd'hui (jeudi) son invitation à rencontrer l'Association des ligues mondiales et la Fifpro pour discuter du calendrier, n'ayant reçu aucune réponse à une lettre du 10 mai 2024", a expliqué un de ses porte-parole.

Le 23 juillet, le syndicat des joueurs et l'association des ligues avaient fait part de leur intention de saisir la Commission européenne pour une requête contre la Fifa et son calendrier jugé trop chargé.

Les deux entités reprochent notamment à l'instance mondiale de ne pas les inclure dans son processus de décision.

Ce que la Fifa conteste dans son communiqué jeudi: "Il existe une voie plus productive pour le football que la menace d'une action en justice et l'offre d'engager un dialogue reste sur la table", écrit-elle.

Au cœur de ce conflit, le futur Mondial des clubs à 32 équipes, nouvelle compétition organisée à l'été 2025 aux Etats-Unis, qui, ajoutée à celles déjà existantes, rend "un ca-



lendrier international au-delà de la saturation, (...) "devenu intenable pour les ligues nationales et dangereux pour la santé des joueurs", estime la Fifpro Europe et l'association des ligues.

A cette menace de plainte, la Fifa avait déjà réagi sur le réseau social X, affirmant que "le calendrier avait été approuvé à l'unanimité" lors d'un conseil où siégeaient des représentants du football européen.

Elle avait également brandi en étendard

une étude du CIES (Centre international d'études du sport) expliquant que "les clubs ne disputent pas plus de matches par saison, ce qui va à l'encontre de la croyance d'un calendrier (...) de plus en plus chargé".

De 2012 à 2024, "le nombre moyen de rencontres par club et par saison est resté stable juste au-dessus de 40. Seulement 5% des équipes disputent en moyenne plus de 60 matches par saison (matches amicaux non-inclus", précisait cette étude indépendante.



# Cap sur le podium

## *Merci Sektioui & Co !*



Tous les rêves sont permis. Nos Olympiques ne cessent de servir au fil des matches un football à la fois plaisant et efficace. Que leur demander de plus ? Sinon de continuer à nous combler.

Les Américains viennent d'en faire les frais vendredi au Parc des princes à Paris pour le compte des quarts de fi-

nale du tournoi de football des JO. Les portes du dernier carré s'ouvrent désormais toutes grandes.

D'entrée de jeu, les poulains de Tarik Sektioui ont cherché à être les premiers sur le ballon face à des Américains bien plus costauds. La défense n'a en aucun moment paniqué. Les latéraux Ouahidi et Hakimi sont même

allés jusqu'à porter le danger à chaque fois dans le camp adverse. Et en toute logique, ces beaux efforts ont payé. Rahimi, encore lui, se fait flancher et obtient un penalty qu'il se charge admirablement de transformer à la demi-heure de jeu.

Un feu de paille, cette première mi-temps ? Nullement. La domination ma-

rocaïne se fera encore plus outrageuse par trois autres buts. A la 63ème minute, au gré d'une superbe action collective, l'excellent Ezzalzouli pique un beau sprint sur le côté gauche et centre à ras de terre, sur un plateau, vers le beau Akhomach intelligemment à l'affût. 2 à 0 pour le Maroc évidemment ! Sauf que le festival maroco-marocain allait se poursuivre, sept minutes plus tard, le grandissime Achraf Hakimi part dans une chevauchée après avoir lui-même stoppé net une tentative américaine et placve intelligemment le cuir face à un keeper et une défense médusés.

Ce n'est pas fini. Il y aura un quatrième but pour finir en beauté. Un penalty tout aussi justifié que le premier et c'est le tout nouveau arrivant Mouhoub (ça veut tout dire) qui se propose et marque au temps additionnel (90+1).

Une qualification amplement méritée au dernier carré, tour où les poulains de Tarik Sektioui devront affronter le vainqueur du match des quarts de finale entre l'Espagne et le Japon.

Pour rappel, lors de la phase de poules de ce tournoi de football des JO de Paris, les Lionceaux de l'Atlas avaient terminé en pole position avec six points au compteur suite à leurs victoires face à l'Argentine (2-1) et l'Irak (3-0) contre une seule défaite devant l'Ukraine (2-1).

M.B.A

## La série d'éliminations se poursuit pour le contingent marocain

Le Marocain Nadim Laghmouchi a été éliminé, jeudi, en quart de finale de l'épreuve de BMX Racing aux Jeux olympiques Paris-2024.

Il a occupé la 22ème place au classement général, au terme des trois manches au programme des quarts de finale.

Laghmouchi a poigné son billet pour les JO en s'adjuant en novembre 2023 le Championnat d'Afrique de BMX (catégorie élite), organisé à Bulawayo à Zimbabwé.

En kayak slalom, son compatriote Mathis Souidi n'est pas parvenu à se hisser en finale, après s'être classé 16ème en demies.

Idem pour la boxeuse Widad Bertal qui a été éliminée, jeudi, en quart de finale de la catégorie des moins de 54 kg. Bertal s'est inclinée face à la Nord-Coréenne Pang Chol-mi sur décision des juges (4-0).

Sa compatriote Khadija El Mardi affrontera, dimanche en quart de finale, l'Australienne Caitlin Parker pour chercher une médaille dans la catégorie des moins de 75 kg.

L'autre représentante de la boxe nationale aux JO de Paris, Yasmine Mouttaki, a été éliminée en 16èmes de finale des moins de 50 kg par la Philippine Aira Villegas sur décision unanime des juges (5-0).

Enfin, l'équipe du Maroc de beach-volley, composée du duo Mohamed Abicha et Zouheir El Graoui, s'est inclinée, jeudi, face à la paire cubaine comprenant Noslen Diaz Amaro et Jorge Luis Alayo Moliner par 2 sets à 0, lors de la troisième journée du groupe D.

Les Marocains ont été battus lors de la première manche 21 à 14, tandis que la deuxième s'est soldée sur le score de 21 à 11.

Abicha et El Graoui, qui avaient perdu leur premier match de ces JO face au tandem brésilien George Souto Maior et Andre Loyola en deux sets (21-18, 21-10) et leur deuxième match contre le duo américain composé de Miles Partain et Andrew Benesh par 2 sets à 0 (21-12, 28-26), quittent la compétition suite à cette troisième défaite.

## Controverse sur le genre d'une boxeuse algérienne

L'abandon éclair de l'adversaire italienne d'une boxeuse algérienne admise aux JO après avoir été écartée d'une autre compétition pour avoir échoué à un test d'établissement de son genre, a suscité jeudi de vives réactions, jusqu'à Donald Trump et Giorgia Meloni.

Après 46 secondes de son huitième de finale et un direct au visage adressé par l'Algérienne Imane Khelif à Villepinte, au nord de Paris, l'Italienne Angela Carini (-66 kg) lève le bras, se retourne vers son coin à qui elle signifie qu'elle veut arrêter.

"Je suis montée sur le ring pour combattre. Je ne me suis pas rendue mais un coup de poing m'a fait trop mal et j'ai dit +Ça suffit+", a déclaré l'Italienne, citée par l'Agence Ansa. "Je ne suis personne pour juger ou prendre une décision, si cette femme est ici, il y a une raison."

Admise dans le tournoi par le CIO, Khelif a reçu d'Algérie un soutien unanime. Citée par l'agence officielle APS, elle s'est réjouie de son "succès rapide" et a expliqué rester "concentrée sur (son) objectif d'une médaille olympique".

Mais les images de l'abandon ont déclenché une vive controverse. Sur X, la Première ministre italienne Giorgia Meloni a dénoncé "un combat qui n'était pas sur un pied d'égalité", ajoutant ne pas être "d'accord avec le CIO".

Le débat s'est aussi invité dans la campagne présidentielle aux Etats-Unis, où plusieurs responsables républicains ont désigné l'Algérienne comme étant un homme. "Je garderais les hommes hors du sport féminin", a écrit Donald Trump en majuscule sur son réseau Truth Social.

En légende d'images du combat, un utilisateur du réseau X a écrit que la candidate démocrate "Kamala Harris soutient ceci". "Vrai. Ou alors qu'elle le dément", a renchéri le milliardaire Elon Musk, soutien de Donald Trump.

En acceptant la participation d'Imane Khelif dans les épreuves féminines de boxe, le CIO a pris une position inverse à celle de la



Fédération internationale de boxe (IBA), qui l'avait écartée des Mondiaux à New Delhi en mars 2023 après qu'elle avait échoué à répondre aux tests d'éligibilité à une participation en catégorie féminine.

Selon la fiche de la boxeuse algérienne fournie par le CIO, elle avait alors été disqualifiée en raison de "taux élevés de testostérone".

Faux, a rétorqué jeudi l'IBA. Dans un communiqué, elle a expliqué que Khelif et la Taïwanaise Lin Yu-ting, qui est dans la même situation et devait combattre vendredi, "n'avaient pas été soumises à une analyse de la testostérone" mais à d'autres tests dont elle n'a pas précisé la nature.

Le combat de jeudi "est une parodie" et "ridiculise tous les sports olympiques", a réagi la légende du tennis Martina Navratilova, qui répondait à un post de l'autrice J.K. Rowling, dont les prises de position sur les questions de genre sont controversées: "Expliquez pourquoi vous acceptez qu'un homme batte une femme en public pour votre divertissement", avait écrit la créatrice de Harry Potter.

## A Shanghai, les chats accueillis pour une Nuit au Musée

Devant le musée de Shanghai, une file de VIP à fourrure patiente, la queue battante et les moustaches frémissantes, pour une visite dédiée aux chats de son exposition sur l'Égypte ancienne.

Les billets pour la première soirée de ce type, se sont arrachés en quelques jours. De nombreux propriétaires de félins y voient l'occasion de partager une expérience avec leur compagnon à quatre pattes et souvent de publier des photos sur les réseaux sociaux de leur chat, pour la plupart de race.

Une visiteuse confie à l'AFP avoir reporté un voyage en Europe pour pouvoir obtenir l'un des 200 billets disponibles pour son "fils", un chat à poils roux.

M. Trump, nommé ainsi en raison de sa ressemblance physique et psychologique avec le candidat à la présidence des États-Unis, est habillé en empereur chinois et cligne des yeux d'un air hautain face aux journalistes qui se pressent pour le photographier.

"Je ne peux pas imaginer ma vie sans chat à présent", explique sa propriétaire, Amy. "J'ai le même sentiment que les Égyptiens, qui donnaient une valeur tellement élevée aux chats".

Le nombre d'animaux de compagnie en Chine est en forte hausse, atteignant

plus de 120 millions en 2023, une tendance largement due aux jeunes.

Le musée de Shanghai a voulu profiter de cet engouement en organisant une dizaine de soirées pour les chats, ce qu'elle présente comme une première en Chine.

À l'ouverture de l'exposition, les visiteurs à fourrure sont entrés, sur les épaules de leur maître, ou dans un sac.

Leurs vaccinations et assurances ont été vérifiées et ils ont été transférés dans des poussettes spécialement conçues pour les félins.

Claire, comme son chat de race German Rex, sont venus en costume égyptien. Cette exposition montre que "les chats ont toujours été de bons amis pour les humains", souligne-t-elle.

"Aujourd'hui, les jeunes sont soumis à une forte pression, et les chats nous aident à nous libérer de cette pression mentale (...) probablement de la même manière que dans l'Antiquité", suggère-t-elle.

Dans l'Égypte ancienne les chats étaient considérés comme des animaux sacrés et associés à Bastet, déesse de la fertilité, de la naissance et de la protection, à l'apparence féline.

"Dans le monde moderne, les minets sont vus comme mignons, ce qui est très différent de l'Égypte ancienne", observe



Feifei, une jeune femme en serrant dans ses bras une boule de poils blanche nommée Riz gluant.

Cette attirance pour le côté mignon des chats a lancé un phénomène en ligne, avec des "chats influenceurs" ou d'autres dont les propriétaires s'efforcent de faire des stars de l'internet.

De nombreux félins présents à l'exposition disposent de leur propre compte sur les réseaux sociaux, et un ou deux félins sont accompagnés d'une petite équipe pour produire des contenus.

Les visiteurs à poils sont particuliè-

rement nombreux dans la partie de l'exposition consacrée à Saqqara, une nécropole antique où les archéologues ont récemment mis à jour des dizaines de momies de chats.

Les VIP à fourrure sont photographiés à côté d'une statue de la déesse Bastet.

"Il y a beaucoup d'ancêtres de chats ici, je voulais apporter +Riz gluant+ pour voir", indique Feifei.

Mais, comme la plupart de ses congénères, le félin ne semble pas impressionné par cette expérience historique.

### Recettes

## Poulet au citron confit et aux olives



#### Ingrédients:

1/2 c. à thé de fils de safran, écrasés  
Bouillon de poulet 250ml/9fl oz, réchauffé  
3 cuillères à soupe d'huile d'olive  
3 oignons hachés  
1 c. à thé de gingembre en poudre  
1 cuillère à café de cumin moulu  
3 gousses d'ail, émincées

6 petits citrons conservés, en quartiers ou 2 plus gros morceaux, hachés (disponibles dans de nombreux supermarchés ou épiceries fines spécialisées)

100g / 3,5 oz d'olives mélangées (le vert est traditionnel)

Bonne poignée de feuilles de coriandre, hachées

Bonne poignée de persil coupée en morceaux

#### Préparations:

Ajoutez les fils de safran au bouillon à infuser. Pendant ce temps, dans un tajine ou une casserole à fond épais, faites chauffer l'huile d'olive et faites revenir les oignons jusqu'à tendreté. Ajoutez le gingembre, le cumin et l'ail et cuire doucement pendant quelques minutes.

Ajoutez le poulet et remuer pour bien enrober d'oignon et d'épices.

Saupoudrez les grains de poivre concassés et ajoutez les citrons et le bouillon infusé au safran. Laissez mijoter, puis couvrir et cuire à feu très doux pendant environ une heure ou jusqu'à ce que le poulet se défasse.

Ajoutez les olives et laissez mijoter encore dix minutes. Ajoutez la coriandre hachée et le persil juste avant de servir.

## L'envolée des taux immobiliers a plongé 320.000 Britanniques dans la pauvreté

Environ 320.000 personnes sont tombées sous le seuil de pauvreté au Royaume-Uni en raison de l'envolée des taux d'emprunt immobilier qui grèvent leur budget, selon une étude parue jeudi.

Ces derniers mois, le pays a connu son plus important bond des taux d'intérêt depuis les années 1980: ceux-ci sont passés de 0,1% en décembre 2021 à 5,25% actuellement, leur plus haut depuis la crise financière de 2008.

La hausse des coûts des emprunts immobiliers a ainsi réduit le revenu disponible de nombreux ménages qui ont renouvelé ou contracté des prêts depuis 2022, affirme le centre de réflexion Institute for Fiscal Studies (IFS), faisant tomber dès fin 2023, 320.000 personnes dans la pauvreté - soit des ménages aux revenus inférieurs à 60% du revenu médian.

Mais selon l'organisme, les statistiques officielles, qui se basent sur un taux d'emprunt moyen sans tenir compte des différences de remboursements entre foyers, ne prendraient en compte que 230.000 personnes supplémentaires entrées en situation de pauvreté du fait de la flambée des taux d'intérêt immobiliers.

Or nombre d'emprunteurs remboursent encore leur emprunt à un taux fixe négocié en amont de cette hausse, pour une période limitée. là où d'autres

Les personnes ayant refinancé leur prêt immobilier en 2022 sont plus susceptibles d'être en retard sur leurs remboursements d'emprunt.

Malgré la pandémie de Covid-19 et la crise du coût de la vie, le taux de "pauvreté absolue" (touchant les ménages dont les ressources ne leur permettent pas de satisfaire leurs besoins élémentaires) au Royaume-Uni est resté à peu près stable, atteignant 18% en 2022-23, soit 12 millions de personnes - sur une population d'environ 68 millions de personnes au Royaume-Uni.

Le rapport de l'IFS suggère également que ces chiffres officiels ne prennent pas non plus en compte l'impact différencié, pour les ménages, de l'envolée de l'inflation en fonction de leur situation.

En effet, la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires pénalise davantage les ménages à faible revenu et les retraités aux revenus modestes, que le reste de la population - leur reste à vivre étant nettement diminué.

"Ce rapport soulève de nombreuses questions quant à savoir si la protection sociale est adaptée aux défis qui menacent les ménages en difficulté", commente Peter Matejic, analyste en chef de la Fondation Joseph Rowntree, qui a financé l'étude.

Le parti travailliste, qui a pris la tête du pays depuis l'élection générale de juillet au Royaume-Uni, est